Nations Unies S/PV.9844

Conseil de sécurité

Quatre-vingtième année

Provisoire

9844e séance
Mercredi 22 janvier 2025, à 15 heures
New York

Président :	M. Bendjama	(Algérie)
Membres :	Chine	M. Geng Shuang
	Danemark	Mme Lassen
	États-Unis d'Amérique	Mme Shea
	Fédération de Russie	M. Nebenzia
	France	M. Dharmadhikari
	Grèce	M. Sekeris
	Guyana	Mme Rodrigues-Birkett
	Pakistan	M. Akram
	Panama	M. Alfaro de Alba
	République de Corée	M. Hwang
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki
	Sierra Leone	Mme Karim
	Slovénie	Mme Blokar Drobič
	Somalie	M. Osman

Ordre du jour

La question concernant Haïti

Rapport du Secrétaire général sur le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (S/2025/28)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (http://documents.un.org)

La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La question concernant Haïti

Rapport du Secrétaire général sur le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (S/2025/28)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants du Canada, de la Colombie, de la République dominicaine, d'Haïti, du Kenya et du Suriname à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à S. E. M. Luis Gilberto Murillo, Ministre des relations extérieures de la Colombie, à S. E. M. Roberto Álvarez Gil, Ministre des relations extérieures de la République dominicaine, et à S. E. M. Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste, Ministre des affaires étrangères et des cultes d'Haïti.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités ci-après, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M^me^ María Isabel Salvador, Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti, et M^me^ Ghada Fathi Waly, Directrice exécutive de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2025/28, qui contient le rapport du Secrétaire général sur le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti.

Je donne maintenant la parole à M^me^ Salvador.

M^me^ Salvador (*parle en anglais*) : Je m'adresse au Conseil aujourd'hui avec l'espoir que des signes de progrès seront observés sur le front politique, malgré les graves revers enregistrés sur le plan de la sécurité. Le 11 novembre, des gangs armés ont pris pour cible des avions de ligne près de l'aéroport international de Port-au-Prince, provoquant sa fermeture et la suspension de tous les vols. Au moins trois aéronefs ont été touchés, et une hôtesse de l'air a été blessée dans l'un d'entre eux. La décision de la Federal Aviation Administration d'interdire les vols à destination d'Haïti aux aéronefs immatriculés aux États-Unis a aggravé l'isolement de Port-au-Prince, et au moins une grande compagnie aérienne a annoncé qu'elle ne reviendrait pas en Haïti dans un avenir proche. C'est la deuxième fois en moins d'un an que les opérations commerciales de l'aéroport sont suspendues, laissant la population de la capitale de plus en plus coupée du reste du pays et du monde.

Peu de temps après, des gangs ont lancé des attaques coordonnées et simultanées dans toute la capitale, y compris dans des zones jusqu'alors épargnées par de telles violences. Ces attaques, qui visaient à déstabiliser les institutions de l'État, ont déclenché des réactions violentes de la part de groupes d'autodéfense citoyens, dont les membres étaient munis de machettes et d'armes à feu. Ce cycle de violence à Port-au-Prince a fait au moins 220 morts et provoqué le déplacement de près de 41 000 personnes.

En décembre, des gangs armés ont perpétré des massacres à Wharf Jérémie, dans la commune de Cité-Soleil, faisant 207 morts, pour la plupart des personnes âgées. Pendant ce temps, le département de l'Artibonite a connu une forte escalade de la violence, avec des représailles entre des gangs et des groupes d'autodéfense,

qui ont fait 114 morts. Le 24 décembre 2024, l'Hôpital de l'université d'État de Port-au-Prince a été attaqué avant sa cérémonie de réouverture, entraînant la mort d'un policier et de deux journalistes.

Sur une note positive, il y a quelques jours, le 18 janvier, 217 policiers kényans supplémentaires, dont un détachement précurseur de cinq femmes, ont été déployés en Haïti. En outre, 150 Guatémaltèques et un détachement précurseur de huit soldats salvadoriens sont également arrivés. La Police nationale d'Haïti, soutenue par la Mission multinationale d'appui à la sécurité (MMAS) et, dans certains cas, par les Forces armées d'Haïti, s'est efforcée de faire face à la flambée de violence. L'amélioration de la coordination entre la MMAS et les forces nationales de sécurité a permis de mieux planifier et exécuter les opérations antigangs. La récente nomination d'un Secrétaire d'État à la sécurité publique est une mesure positive, qui indique qu'une plus grande attention est accordée aux problèmes de sécurité en Haïti. Une étape importante a été franchie le 10 janvier, lorsque 739 nouvelles recrues, dont 213 femmes, ont été diplômées de l'Académie nationale de police. L'espoir et la fierté qui animent ces jeunes recrues et leurs familles nous rappellent l'importance de la résilience et de la détermination, ce qui était très nécessaire.

Cependant, les défis auxquels est confrontée la Police nationale d'Haïti restent immenses, avec des taux d'attrition élevés, une formation spécialisée insuffisante et un manque de matériel. Il est indispensable de renforcer l'aide internationale. Je saisis cette occasion pour remercier les États Membres de leurs contributions en personnel et par l'intermédiaire du fonds d'affectation spéciale pour la MMAS, ainsi que le Conseil de son appui indéfectible à la Mission. Une fois de plus, je félicite le Kenya de son leadership. J'invite instamment les États Membres à fournir des contributions supplémentaires pour garantir le succès de cet effort multinational.

L'aggravation de la situation en matière de sécurité a fortement nui aux opérations des Nations Unies. En réponse à la suspension des vols vers Port-au-Prince et à la violence généralisée, l'ONU a décidé de réduire temporairement sa présence dans la capitale, tout en continuant à fournir une assistance vitale. Ce système a permis au Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH), avec une équipe restreinte, et aux organismes des Nations Unies de continuer à s'acquitter de leurs mandats grâce à des efforts hybrides, en faisant appel au personnel recruté sur le plan national et à certains membres essentiels du personnel recruté sur le plan internationale qui sont restés à Port-au-Prince, tandis que d'autres travaillent à distance. L'ONU demeure déterminée à renforcer sa présence dès que les conditions de sécurité le permettront, en surveillant en permanence l'environnement de sécurité afin de garantir la sécurité du personnel tout en apportant une assistance aux personnes dans le besoin.

(*l'oratrice poursuit en français*)

Le paysage politique en Haïti a connu des évolutions positives depuis ma dernière intervention devant le Conseil (voir S/PV.9757). M. Alix Didier Fils-Aimé a été nommé au poste de Premier Ministre le 11 novembre 2024. La collaboration entre le Gouvernement et le Conseil présidentiel de transition s'est améliorée. Cette coopération a permis de faire avancer des dossiers clefs en matière de gouvernance. Une meilleure coordination entre le Conseil présidentiel de transition et le Gouvernement actuel a permis d'affiner et de cibler avec succès les priorités des priorités de la transition, c'est-à-dire la sécurité, les élections et l'apaisement social, et a contribué à faire avancer certaines décisions clefs de gouvernance qui étaient auparavant en suspens. Je me félicite de la nomination des deux membres restants du Conseil électoral provisoire. Quatre des neuf membres sont désormais des femmes, une étape importante vers une plus grande inclusion du genre dans le processus électoral. Je salue également la nomination des Ministres délégués aux affaires électorales et constitutionnelles et à la solidarité et aux affaires humanitaires, qui, je l'espère, renforceront la visibilité de ces deux portefeuilles clefs.

(*l'oratrice reprend en anglais*)

Pour faire suite à une demande du Gouvernement haïtien, l'ONU a déployé une mission d'évaluation des besoins électoraux en novembre 2024. Entre autres recommandations de la mission, approuvées par le coordonnateur des Nations Unies pour l'assistance électorale, il faut fournir un appui ciblé aux processus constitutionnel et électoral. Entre-temps, la conférence nationale sur la réforme constitutionnelle poursuit ses travaux. En novembre et décembre 2024, le Groupe de travail sur la Constitution a rencontré des représentants de divers secteurs de la société afin de recueillir leurs points de vue sur des principes constitutionnels clefs. Des consultations plus larges avec la diaspora haïtienne et dans tout le pays débutent cette semaine afin de garantir l'inclusion. Le référendum constitutionnel et les élections générales sont toujours prévus pour cette année. Néanmoins, à cette fin, des mesures de renforcement de la sécurité, un engagement soutenu et des progrès rapides seront nécessaires. La mise en place du Conseil national de sécurité est une autre réalisation notable. Ce mécanisme de planification et de coordination pourrait renforcer considérablement les efforts d'Haïti en faveur de la sécurité. J'encourage les autorités à rendre cette structure pleinement opérationnelle afin d'en maximiser les effets.

Bien que des progrès aient été accomplis sur le front politique et qu'il y ait lieu de faire preuve d'un optimisme prudent, le cadre de la transition reste fragile. La fragmentation croissante des secteurs politiques représentés au sein du Conseil présidentiel de transition, associée aux critiques persistantes contre ce conseil, complique le processus. De graves allégations de corruption portées contre trois membres du Conseil présidentiel de transition ont attisé les tensions et remis en question la légitimité de ses actions. Récemment, certains acteurs politiques ont sollicité l'assistance du Groupe de personnalités éminentes de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) pour faciliter un dialogue national. Dans une lettre qu'ils ont adressée à la CARICOM, des acteurs de trois groupes politiques qui font partie du Conseil présidentiel de transition proposent différentes options pour régler les différends autour de cette question. Toutefois, la mention d'une coalition de gangs dans la lettre a suscité de vives critiques, soulignant l'opposition généralisée à tout dialogue avec des gangs criminels. Ces faits nouveaux montrent que toute tentative de légitimer les bandes armées est rejetée par la majorité des acteurs haïtiens et par le public en général.

La crise humanitaire en Haïti a atteint des niveaux très inquiétants. Plus de 6 millions de personnes, soit près de la moitié de la population, ont besoin d'une aide humanitaire, dont 3,9 millions doivent bénéficier d'une aide ciblée. Le nombre de déplacés a triplé pour atteindre plus d'un million, dont plus de la moitié sont des enfants. Les camps de déplacés sont surpeuplés et manquent de services essentiels, tels que l'eau propre, l'assainissement et l'éducation. L'insécurité alimentaire touche 48 % de la population, avec près de 2 millions de personnes en situation d'urgence, c'est-à-dire en phase 4 du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, et 6 000 personnes en situation catastrophique, c'est-à-dire en phase 5 du Cadre. Malgré ces difficultés, les partenaires humanitaires ont mené 700 missions des Nations Unies au cours du quatrième trimestre, dont 500 directement liées à la fourniture d'une assistance vitale. Le plan de réponse humanitaire 2025 nécessite un financement de 908 millions de dollars, et j'appelle les donateurs à y contribuer généreusement afin d'atténuer les souffrances et d'appuyer le relèvement.

(*l'oratrice poursuit en français*)

En cette période cruciale, Haïti a plus que jamais besoin du soutien continu des États Membres. Pour organiser un processus de révision constitutionnelle et des élections crédibles, participatives et inclusives dans ce contexte de crise, les acteurs haïtiens doivent surmonter leurs différences et collaborer. Une solution durable nécessite des progrès simultanés sur les fronts politique et sécuritaire, soutenus par une solidarité internationale constante. Le BINUH continuera à offrir ses bons offices et son soutien stratégique pour aider Haïti à relever ces défis complexes.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^me^ Salvador de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^me^ Waly.

M^me^ Waly : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion d'intervenir sur la situation en Haïti, conformément à la résolution 2692 (2023), renouvelée par la résolution 2743 (2024).

Depuis ma dernière intervention devant le Conseil (voir S/PV.9613), la violence en Haïti n'a cessé de s'intensifier. Les différentes coalitions de gangs poursuivent leurs efforts pour étendre leur contrôle sur des territoires stratégiques et mènent des confrontations mortelles entre elles, contre la population et contre les forces de l'ordre. Les gangs recourent également à des tactiques de plus en plus brutales, comme l'attestent des massacres horribles, notamment celui de 115 personnes par le gang Gran Grif en octobre dans le département de l'Artibonite, ainsi que l'exécution de plus de 200 personnes dans le quartier de Wharf Jérémie en décembre, comme les membres du Conseil l'ont entendu.

En parallèle, l'expansion territoriale de ces gangs reflète une action calculée, plutôt qu'une violence arbitraire, favorisant le contrôle des ressources et la collaboration avec les élites politiques et économiques. À l'heure actuelle, les gangs contrôlent environ 85 % de Port-au-Prince, dont la majeure partie est maintenant divisée entre les différentes coalitions de gangs. Et leur emprise sur le pays continue d'être facilitée par le trafic illicite et la corruption, comme le démontre le sixième rapport de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) sous le mandat du Conseil de sécurité, que j'ai l'honneur de présenter aujourd'hui.

(*l'oratrice poursuit en anglais*)

Le bilan dressé dans le rapport montre que la réduction de la violence observée entre mai et septembre 2024 s'est inversée au cours des trois mois qui ont suivi. Parmi les évolutions les plus importantes, la coalition de gangs Viv Ansanm a intensifié ses attaques et pris le contrôle de zones clés à Port-au-Prince et dans ses environs, y compris des goulets d'étranglement à l'extérieur de la ville, qu'elle utilise pour exercer des pressions sur des zones qui échappent encore à son contrôle, comme Pétion-Ville, et les prendre en étau.

La violence et l'instabilité actuelles sont aggravées par les flux illicites d'armes, le trafic de drogue et d'autres marchés illicites, ainsi que par la corruption et le blanchiment d'argent. Malgré le renforcement de l'embargo sur les armes, le trafic d'armes et de munitions continue d'alimenter les gangs en Haïti. Les rapports indiquent qu'ils reçoivent notamment des armes à feu et des munitions de gros calibre, y compris de multiples fusils de précision Barrett M82A1 de grande puissance, qui sont utilisés en tant qu'armes antichars.

En outre, les itinéraires pour le trafic d'armes évoluent à la source et à la destination. Au cours de la période considérée, la plupart des saisies d'armes à feu liées à Haïti effectuées aux États-Unis ont été signalées à Port Everglades, et non à Miami, et en Haïti, la plupart des saisies ont été signalées à Cap-Haïtien, et non à Port-au-Prince. Cela peut donner à penser que les efforts d'interception ont incité les trafiquants à rechercher d'autres itinéraires.

Des armes et des munitions ont également été détournées des stocks publics et privés en Haïti et dans la région et sont tombées entre les mains de gangs. La récente opération Pandora menée en République dominicaine en est un exemple. Les autorités ont découvert et démantelé un réseau qui avait détourné au moins 900 000 cartouches des stocks de la police dominicaine vers des marchés illégaux, notamment dans les zones frontalières. Des enquêtes sont en cours dans cette affaire et nous attendons les résultats pour nous faire une idée de la quantité de munitions qui auraient pu être introduites en Haïti. Je tiens à féliciter les autorités dominicaines pour cet effort, qui montre que les flux illicites d'armes dans la région peuvent être détectés et stoppés.

Néanmoins, des armes et des munitions continuent d'arriver en Haïti. Les capacités d'Haïti doivent être renforcées en matière d'enregistrement, de contrôle et de traçage des armes à feu et des munitions, notamment les armes saisies et les stocks privés, et en ce qui concerne la collecte, la demande et l'analyse de données concernant les saisies d'armes. Les contrôles aux frontières maritimes et terrestres entre Haïti et la République dominicaine doivent être renforcés en termes de matériel, de ressources humaines et d'amélioration de l'échange d'informations. En outre, des contrôles plus stricts sont nécessaires pour les navires quittant la Floride non seulement à destination d'Haïti, mais aussi des Bahamas et des Îles Turques et Caïques, que les trafiquants utilisent désormais comme destinations de transit.

La violence en Haïti continue d'être aggravée et alimentée par les marchés illicites, l'un des principaux étant le commerce de la drogue. Au cours des dernières décennies, les acteurs criminels ont transformé Haïti en un nœud du trafic de drogue, et les éléments de preuve semblent indiquer qu'un petit groupe d'individus conserve une influence considérable sur le commerce de la drogue en Haïti depuis les années 80. L'examen des documents et des témoignages d'informateurs révèle que ce groupe comprend d'anciens militaires haïtiens, des membre des forces de l'ordre, des parlementaires et des entrepreneurs, qui opèrent en Haïti et aux États-Unis, ainsi que dans d'autres pays de la région. Il est essentiel de démanteler ce réseau ancien et profondément enraciné pour endiguer les flux de drogue passant par Haïti.

En outre, des marchés illicites autres que le commerce de la drogue sont également en plein essor en Haïti, notamment la criminalité liée aux espèces sauvages. Il est de plus en plus évident que plusieurs ressortissants haïtiens font partie d'un vaste réseau criminel lié au trafic lucratif d'anguilles, qui opère en Haïti et au-delà. Certains rapports indiquent que des personnalités politiques et économiques puissantes en Haïti utilisent l'industrie de l'anguille pour blanchir les profits tirés du trafic de drogue. Les autorités haïtiennes ont besoin d'aide pour lancer des opérations d'analyse et d'enquête concernant les activités de blanchiment d'argent liées au commerce illégal des espèces sauvages.

L'insécurité, l'instabilité et les difficultés économiques continuent de pousser les gens à fuir Haïti, et leur périple dépend des politiques et des dynamiques migratoires régionales. La fermeture des espaces aériens et les politiques anti-immigration strictes dans la région, ainsi que le durcissement des contrôles dans la région du Darién et la fermeture de l'aéroport international de Port-au-Prince, poussent les Haïtiens à prendre davantage de risques pour s'enfuir en faisant appel aux services de passeurs qui n'hésitent pas à les mettre en danger. Les ressortissants haïtiens sont de plus en plus nombreux à emprunter clandestinement des itinéraires maritimes dangereux vers des pays tels que la République dominicaine, les Bahamas, la Jamaïque et les Îles Turques et Caïques, dans l'espoir d'atteindre ensuite les États-Unis et le Canada.

Haïti est également confronté à une augmentation alarmante de la traite des êtres humains, en particulier de la traite des enfants par les gangs. Des gangs tels que 400 Mawozo, Nan Brooklyn, Baz Taliban et Village de Dieu exploitent la malnutrition, ainsi que le manque d'éducation et de supervision parentale, pour contraindre et tromper des enfants afin qu'ils rejoignent leurs rangs. Ils utilisent également les médias sociaux pour recruter et proposeraient des paiements allant jusqu'à 200 dollars pour les membres potentiels. Selon les estimations de l'UNICEF en 2024, les enfants représentaient 30 à 50 % des membres de gangs en Haïti, leur recrutement ayant augmenté de 70 % l'année dernière. Les lois contre la traite des personnes doivent être appliquées plus efficacement par les forces de l'ordre, qui doivent être formées et dotées des moyens nécessaires pour lutter contre la traite des êtres humains et les crimes liés aux gangs impliquant des enfants, et des mesures doivent être mises en place pour la réinsertion des enfants et des jeunes, une fois qu'ils quittent ces groupes.

La corruption et le blanchiment d'argent continuent de compromettre les perspectives de stabilité en Haïti, tout en favorisant le trafic et la criminalité organisée. En décembre, Haïti a franchi une étape importante en matière de lutte contre la corruption avec la création d'un groupe de travail interinstitutions de lutte contre la corruption, soutenu par l'ONUDC, en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le développement et l'Organisation des États américains. Nous espérons que ce groupe de travail pourra redynamiser les efforts en faveur de l'intégrité et de l'application du principe de responsabilité. L'Unité de lutte contre la corruption travaille déjà avec d'autres autorités haïtiennes pour lutter contre la corruption, même dans des circonstances difficiles. En novembre, le tribunal pénal de Hinche a condamné un inspecteur de la Direction générale des impôts à quatre ans de prison pour détournement de fonds publics, à l'issue d'une enquête menée par l'Unité de lutte contre la corruption. Le tribunal a également ordonné la restitution des fonds détournés. Il s'agit de la deuxième condamnation pour corruption en Haïti en 20 ans, et elle offre une lueur d'espoir. Nous devons consolider cette avancée en contribuant au renforcement des capacités du système judiciaire haïtien pour lui permettre de donner suite aux rapports des organes de contrôle tels que l'Unité de lutte contre la corruption.

Avant de terminer mon propos, je voudrais réitérer les recommandations figurant dans le dernier rapport de l'ONUDC et dans ceux qui l'ont précédé. En particulier, je tiens à souligner la nécessité de renforcer les capacités opérationnelles d'Haïti en matière de lutte contre les trafics, d'améliorer la coopération régionale et le partage d'informations et de renforcer les institutions haïtiennes. Je tiens également à réaffirmer la détermination de l'ONUDC à collaborer avec les autorités haïtiennes et ses partenaires pour s'attaquer aux structures sous-jacentes de la criminalité organisée et de la corruption qui déstabilisent Haïti.

Je voudrais mentionner une fois de plus le partenariat solide entre l'ONUDC et le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti et notre collaboration étroite dans les domaines logistique et opérationnel. Je voudrais également remercier le Kenya de son leadership dans ce domaine. Ensemble, nous devons aider Haïti à faire face à la violence, à la corruption et au chaos afin d'assurer un avenir plus stable et plus sûr au peuple haïtien.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^me^ Waly de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité qui souhaitent faire une déclaration.

M^me^ Shea (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale Salvador de son exposé et des efforts déployés par l'équipe du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH). Je remercie également M^me^ Waly, Directrice exécutive de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, de son exposé.

Il ressort clairement des exposés qu'Haïti reste confronté à de lourdes difficultés en matière de gouvernance et de sécurité. Le Gouvernement de transition doit faire passer la gouvernance avant les intérêts personnels et politiques concurrents. L'heure n'est pas aux luttes politiques intestines. Nous encourageons le Conseil présidentiel de transition à poursuivre sa coopération avec le BINUH pour soutenir la transition politique et le peuple haïtien. Ils doivent notamment œuvrer de concert pour créer les conditions nécessaires à la tenue d'élections libres et régulières. Nous encourageons vivement les efforts déployés par Haïti pour enquêter sur les allégations de corruption et promouvoir la transparence et l'application du principe de responsabilité. Ces mesures sont essentielles pour que le Gouvernement de transition conserve la confiance du peuple haïtien. Il importe également de veiller à ce que les femmes et les jeunes prennent véritablement part au processus politique, et nous encourageons le BINUH à poursuivre ses efforts à cet égard. Sur le plan de la sécurité, la violence des gangs est endémique. Les attaques coordonnées menées par les

gangs se poursuivent à un rythme très alarmant et ont poussé des dizaines de milliers d'habitants à quitter leurs foyers. Ces gangs commettent notamment des assassinats ciblés, des viols collectifs, des enlèvements, ainsi que des activités de recrutement forcé, d'exploitation et de trafic d'enfants. Les États-Unis condamnent la poursuite des attaques et l'escalade de la violence des gangs à Port-au-Prince et dans tout le pays. La brutalité des gangs continue de terroriser le peuple haïtien, le privant de ressources nécessaires, y compris l'aide humanitaire.

En septembre, le Conseil de sécurité a inscrit Prophane Victor et Luckson Elan sur la liste des personnes visées par des mesures de gel des avoirs et d'interdiction de voyager. Nous saluons les efforts déployés par la Mission multinationale d'appui à la sécurité, dirigée par le Kenya, pour aider le peuple haïtien à stabiliser la situation, et nous encourageons les donateurs internationaux à accroître leur soutien financier. Aujourd'hui plus que jamais, il faut améliorer les conditions de sécurité. En travaillant en étroite collaboration avec la Police nationale d'Haïti, la Mission a contribué à protéger les habitants de plusieurs zones, à repousser des gangs, à saisir des armes et à éliminer de nombreux membres de gangs. Nous nous félicitons du bilan détaillé que l'ONU est en train de préparer et nous attendons avec intérêt le rapport du Secrétaire général sur l'éventail d'options concernant le rôle que l'ONU pourrait jouer pour faire face à la crise. Pour leur part, les États-Unis déploient tous les outils à leur disposition et travaillent en étroite collaboration avec le BINUH, le Gouvernement haïtien, la Mission multinationale d'appui à la sécurité et la communauté internationale pour faire avancer les choses. Pour soutenir le peuple haïtien face à cette crise multidimensionnelle, Haïti a besoin d'une aide humanitaire pour fournir immédiatement des services vitaux. Nous appelons toutes les parties concernées à respecter les organisations humanitaires, qui sont en Haïti pour fournir de manière impartiale une aide alimentaire d'urgence, des soins de santé et d'autres formes d'aide vitale à toutes les personnes qui en ont besoin.

Pour terminer, le peuple haïtien doit être libre de vaquer à ses activités quotidiennes en toute sécurité et sans crainte, qu'il s'agisse d'aller au travail, à l'école ou dans un lieu de culte. Les États-Unis restent déterminés à aider le peuple haïtien à parvenir à la paix, la sécurité et la prospérité qu'il mérite.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^me^ María Isabel Salvador Crespo, et la Directrice exécutive de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, M^me^ Ghada Waly, de leurs exposés sur la situation en Haïti.

Après ces exposés, nous devons malheureusement admettre une fois de plus que la situation dans le pays continue de se détériorer. Nous constatons que le nombre de meurtres et d'actes de violence ne cesse d'augmenter, plaçant Haïti au même niveau que les États en proie à des conflits armés internes. L'année dernière a été la plus sanglante de l'histoire récente d'Haïti, et les massacres commis à Wharf Jérémie et à Petite Rivière de l'Artibonite ne sont que les dernières manifestations les plus choquantes du chaos dans lequel la nation caribéenne s'est enfoncée.

Ce n'est pas un hasard si la criminalité et l'anarchie font rage dans le pays, mais c'est plutôt, comme on pouvait s'y attendre, le résultat de la vacance du pouvoir démocratiquement élu, qui dure déjà depuis plusieurs années. Malheureusement, les structures provisoires créées selon des modèles étrangers ne peuvent pas s'acquitter des tâches qui leur ont été confiées et n'ont pas du tout été à la hauteur de la confiance qui avait été placée en elles. Nous constatons que le Conseil présidentiel de transition n'a pas réussi à convaincre les Haïtiens de sa légitimité et de son efficacité. La perspective d'organiser des élections législatives dans les délais convenus est illusoire.

Nous appelons les forces politiques locales, auxquelles il incombe au premier chef la responsabilité de trouver une issue à cette crise, à mettre de côté leurs divergences et à œuvrer ensemble pour sauver le pays et la vie de leurs concitoyens. Tant que les Haïtiens eux-mêmes ne seront pas prêts à agir et à s'organiser correctement, personne ne pourra ramener la stabilité dans leur pays et créer les conditions d'un développement durable et progressif.

Nous comprenons que les autorités locales ne disposent pas de ressources suffisantes pour assurer à elles seules la sécurité de leur population, et que la police du pays, dont les effectifs sont limités, ne peut pas lutter contre le banditisme qui fait rage, même si elle fait preuve de résilience. Il y a environ un an et demi, on nous a assuré qu'une solution avait été trouvée et que le Conseil n'avait qu'à approuver la création d'une mission ne relevant pas de l'ONU, pour laquelle le financement, la logistique et le personnel seraient fournis. Malheureusement, nous avons constaté très rapidement que ce n'était pas le cas. En fin de compte, en grande partie parce que ces questions n'ont pas été réglées, la Mission multinationale d'appui à la sécurité a été confrontée à toute une série de problèmes, dont beaucoup étaient prévisibles et auraient pu être évités. Nous rendons hommage au courage des policiers du Kenya et des pays de la région, et nous saluons l'arrivée récente d'effectifs supplémentaires sur l'île en provenance de Nairobi. Dans le même temps, compte tenu de sa composition actuelle et de son budget actuel, la Mission n'est pas en mesure d'assurer une stabilisation à long terme au-delà de quelques quartiers de la capitale. Nous appelons les donateurs qui soutiennent cette initiative à fournir les fonds promis pour cette opération afin qu'elle puisse être pleinement déployée et puisse mener à bien les tâches qui lui ont été confiées, conformément au mandat donné par le Conseil de sécurité.

À notre avis, ce n'est qu'une fois que le potentiel et les capacités de la Mission multinationale d'appui à la sécurité auront été pleinement exploités qu'on pourra parler d'une adaptation de la présence internationale en Haïti. Nous attendons avec impatience une analyse complète de la situation et la présentation d'options bien réfléchies par le Secrétariat, dans le rapport qu'il est en train d'établir sur cette question.

En attendant, outre le renforcement de la Mission, la communauté internationale doit prêter attention à un autre problème évident, qui a une incidence directe sur la situation en Haïti. Je fais référence à l'afflux d'armes incontrôlé en Haïti, malgré l'embargo territorial en vigueur. Nous sommes tous conscients que la solution à ce problème est entre les mains d'un seul État, qui ne veut pas ou ne peut pas mettre fin à ces flux illégaux d'armes, qui alimentent en fait les groupes criminels actifs dans le pays. Dans le même temps, aucune information sur les efforts déployés à cet égard n'est communiquée au Groupe d'experts créé par la résolution 2653 (2022) par les États-Unis d'Amérique, ce qui ne fait que rendre plus difficile l'action de la communauté internationale. Cependant, cette approche n'est pas surprenante, étant donné que Washington manipule depuis des années la situation en Haïti en recourant à des sanctions unilatérales et à des techniques d'ingénierie politique.

Comme l'ont montré les travaux du Groupe d'experts, les sanctions ciblées contre les chefs de gangs et leurs associés ne sont pas non plus efficaces. Il faut dire que Haïti ne dispose pas du cadre institutionnel nécessaire pour la mise en œuvre effective des restrictions du Conseil de sécurité. La Russie continuera d'adopter une approche prudente et équilibrée s'agissant de l'imposition de sanctions à des individus dans le cadre de la situation en Haïti, en prenant des décisions fondées sur une analyse complète des informations, y compris l'incidence potentielle des mesures proposées sur le processus politique dans le pays. Nous recommandons à tous nos collègues du Conseil de sécurité de faire de même. Le basculement d'un extrême à l'autre ne fait que nous empêcher d'apporter aux Haïtiennes et aux Haïtiens l'aide dont ils ont réellement besoin pour qu'ils puissent enfin se relever et prendre en main les efforts visant à trouver des solutions aux problèmes auxquels leur pays est confronté.

M^me^ Lassen (Danemark) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier la Représentante spéciale Salvador et la Directrice exécutive de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, M^me^ Waly, de leurs exposés d'aujourd'hui.

La présente séance d'information et les rapports que nous avons reçus brossent un tableau sombre, celui d'un pays plongé dans la crise, dont la population lutte contre l'emprise implacable de l'insécurité, de privations et du désespoir. Aujourd'hui, je souhaite formuler trois observations.

Premièrement, le Danemark est vivement préoccupé par les conditions de sécurité désastreuses en Haïti, caractérisées par des violences généralisées et aveugles perpétrées par des gangs armés contre la population. L'intensification des attaques coordonnées de gangs contre les civils et l'État est une source d'inquiétude. Nous condamnons avec la plus grande fermeté les nombreux massacres perpétrés par des gangs en Haïti au cours des derniers mois. Plus de 5 600 personnes ont été tuées dans ce pays l'année dernière à cause de la violence des gangs, et beaucoup d'autres ont été blessées, tandis que près de 1 500 personnes ont été enlevées. Ces chiffres sont tout simplement effarants. Instaurer la sécurité en Haïti doit être une priorité pour le Gouvernement haïtien et la communauté internationale. Il est essentiel de renforcer les capacités de la Police nationale d'Haïti pour faire face à la montée de l'insécurité. À cet égard, le Danemark appuie les efforts déployés par la Mission multinationale d'appui à la sécurité (MMAS) pour aider la Police nationale d'Haïti à rétablir la sécurité et l'ordre dans le pays. Nous nous félicitons des récents déploiements effectués par le Guatemala, El Salvador et le Kenya à l'appui de la Mission.

Comme l'a clairement souligné la Représentante spéciale du Secrétaire général, il est urgent d'accroître le soutien financier et logistique apporté à la MMAS afin qu'elle soit en mesure d'atteindre ses objectifs. Nous attendons avec intérêt de recevoir les recommandations du Secrétaire général sur l'ensemble des options dont dispose l'ONU pour promouvoir un appui à la sécurité plus durable en Haïti. Le recours à des sanctions ciblées est également un outil important pour s'attaquer aux causes profondes de la violence des gangs. Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne la collusion entre les secteurs politique, économique et de la sécurité et les flux illicites d'armes vers le pays.

Deuxièmement, le Danemark est très préoccupé par la crise humanitaire et la crise des droits humains en Haïti. Plus d'un million de personnes sont déplacées, et plus de la moitié d'entre elles sont des enfants. La moitié de la population souffre de la faim, et les maladies évitables continuent de se propager. Le système de santé haïtien fait également l'objet d'attaques. Des gangs criminels ont assassiné et enlevé des travailleurs médicaux et ont incendié, saccagé et détruit de nombreux hôpitaux et dispensaires. Nous appelons la communauté internationale à accroître d'urgence le financement du plan de réponse humanitaire pour Haïti, une question qui a été également évoquée plus tôt dans la journée.

En outre, les atteintes aux droits humains sont monnaie courante. Les femmes et les filles subissent les conséquences du conflit et de la violence, y compris des violences sexuelles et fondées sur le genre systématiques. Des enfants ont été enrôlés de force dans des gangs, et on estime que jusqu'à 50 % des membres de ces groupes sont des enfants, ce qui les prive de leur enfance et met leur vie en danger. Ces crimes soulignent la nécessité urgente pour toutes les autorités haïtiennes de renforcer la protection, l'obligation de rendre des comptes et l'accompagnement des survivants. Les autorités haïtiennes doivent, avec l'appui de la communauté internationale, s'attaquer d'urgence à l'impunité pour les crimes commis.

Troisièmement et enfin, malgré certains progrès, Haïti reste en proie à des turbulences politiques. Nous sommes préoccupés par la lenteur des progrès réalisés dans l'application de la feuille de route politique, qui est fortement entravée par les

désaccords sur le partage du pouvoir. Nous exhortons les dirigeants haïtiens à respecter les principes sur lesquels ils se sont mis d'accord et à privilégier le dialogue. Nous insistons sur le fait que tout dialogue et tout processus doit donner la priorité à la participation pleine, égale, véritable et sûre des femmes et des autres groupes marginalisés. Nous nous félicitons de la mise en place d'un Conseil électoral provisoire désormais au complet et d'un Conseil national de sécurité, et nous attendons avec intérêt des avancées dans le processus de réforme constitutionnelle. Il s'agit là d'étapes décisives vers la tenue d'élections libres, régulières et inclusives.

Pour terminer, les autorités haïtiennes doivent œuvrer de concert pour rétablir les institutions démocratiques. La communauté internationale doit accompagner Haïti sur la voie de la stabilité, du développement et de la paix. Le Danemark est attaché à cet objectif.

M. Sekeris (Grèce) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier la Représentante spéciale, M^me^ Salvador, et la Directrice exécutive de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, M^me^ Waly, de leurs exposés.

Je salue également la participation à la présente séance du Ministre des affaires étrangères et des cultes d'Haïti, du Ministre des relations extérieures de la République dominicaine et du Ministre des relations extérieures de la Colombie.

La Grèce est solidaire du peuple haïtien et estime qu'il est de notre devoir d'honorer les liens historiques qui nous unissent à cette fière nation insulaire, qui a été la première à reconnaître l'indépendance de la Grèce il y a 200 ans. Haïti reste aux prises avec de nombreuses crises, qu'il s'agisse de catastrophes naturelles, d'épidémies, de l'insécurité alimentaire ou des déplacements internes, qui ont atteint des niveaux sans précédent et touchent plus d'un million d'Haïtiennes et d'Haïtiens, selon les dernières données de l'Organisation internationale pour les migrations. Cette situation humanitaire critique est encore aggravée par la violence extrême des gangs qui cherchent à déstabiliser le Gouvernement.

La Grèce condamne les attaques aveugles contre les civils et les infrastructures critiques pour l'acheminement de l'aide humanitaire, comme l'aéroport international, ainsi que les attaques visant des écoles et des hôpitaux, qui privent les Haïtiennes et les Haïtiens de l'accès à l'éducation de base et aux soins de santé. Nous dénonçons également les violations des droits humains perpétrées par les groupes criminels, y compris les homicides, les enlèvements, le recrutement et l'utilisation d'enfants comme combattants, ainsi que les viols et les violences sexuelles commis contre les femmes et les filles. À cet égard, il est primordial d'apporter un appui aux victimes. Nous déplorons aussi les attaques contre les journalistes, qui menacent la liberté d'expression et la démocratie en Haïti.

La Grèce est favorable à une transition politique inclusive et durable dirigée par les Haïtiens, dans le but de rétablir l'état de droit et la stabilité dans le pays et de garantir, en priorité, la sécurité des Haïtiennes et des Haïtiens, un peuple ami. À cet égard, nous saluons l'engagement du nouveau Premier Ministre, M. Fils-Aimé, à collaborer étroitement avec le Conseil présidentiel de transition afin d'améliorer les conditions de sécurité et la gouvernance, tout en soulignant qu'il est impératif de promouvoir la responsabilité au sein du Conseil présidentiel de transition. En outre, nous saluons la nomination des derniers membres du Conseil électoral provisoire, ce qui ouvrira la voie à des élections libres, régulières, participatives, pacifiques et inclusives. Nous appuyons le processus de réforme constitutionnelle en cours, avec la participation active des femmes et des jeunes.

La transition politique ne peut se poursuivre efficacement tant que les conditions de sécurité restent précaires. À cet égard, nous félicitons la Mission multinationale d'appui à la sécurité et le Kenya de leur leadership, ainsi que tous les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police du soutien qu'ils apportent à la Police nationale

d'Haïti. Certaines évolutions positives sont intervenues ces derniers mois, comme la sortie, le 10 janvier, d'une nouvelle promotion composée de plus de 700 agents de la Police nationale d'Haïti, dont 30 % de femmes. Nous attendons avec intérêt les recommandations du Secrétaire général sur la transformation potentielle de la Mission multinationale d'appui à la sécurité, et nous sommes prêts à évaluer toutes les options et à collaborer de manière constructive avec les autres membres du Conseil et le Gouvernement haïtien afin de déterminer la voie la plus efficace à suivre.

La crise haïtienne a également des répercussions régionales importantes dont nous ne pouvons pas faire abstraction, telles que la migration et le trafic d'armes et de stupéfiants. À cet égard, nous appuyons nos partenaires dans la région et saluons les efforts déployés par la Communauté des Caraïbes pour promouvoir la stabilité, la sécurité et une transition pacifique du pouvoir en Haïti. Nous saluons aussi les contributions très utiles de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, en particulier la formation dispensée aux garde-côtes haïtiens, qui est de nature à renforcer sensiblement la sécurité maritime dans la région.

Pour terminer, je tiens à exprimer l'appui indéfectible de la Grèce au Bureau intégré des Nations Unies en Haïti et à la Représentante spéciale du Secrétaire général dans le cadre de leur coopération avec l'ensemble des parties prenantes nationales. Nous pensons que seules la volonté politique et l'unité nationale peuvent briser le cycle de la violence et aider Haïti et son peuple ami à progresser enfin vers la stabilité, la paix et le développement qu'ils méritent.

M. Dharmadhikari (France) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général pour Haïti et Chef du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti, M^me^ Salvador, et la Directrice exécutive de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, M^me^ Waly, de leurs présentations.

Je salue la présence au sein du Conseil du Ministre des affaires étrangères d'Haïti, ainsi que de ses homologues de la République dominicaine et de la Colombie.

Comme à chaque séance du Conseil, nous faisons le constat de la détérioration de la situation en Haïti. La violence des gangs s'est encore intensifiée, comme nous avons pu le déplorer avec le massacre de Wharf Jérémie en décembre dernier, qui a fait 207 morts. Plus d'un million de personnes sont déplacées à l'intérieur du pays, soit trois fois plus qu'il y a un an. Près de la moitié des membres des groupes armés sont des enfants, et leur nombre ne cesse d'augmenter.

Les efforts internationaux en faveur du rétablissement de la sécurité en Haïti sont indispensables. La France salue, à cet égard, le déploiement, dans le cadre de la Mission multinationale d'appui à la sécurité, de 217 nouveaux policiers kényans, suivis de 152 militaires guatémaltèques et de huit militaires salvadoriens. Le rôle joué par les pays contributeurs de troupes est essentiel pour soutenir la Police nationale d'Haïti et éviter un effondrement des institutions de sécurité.

La France y apporte tout son soutien en augmentant ses contributions à cette mission multinationale, qui se montent à 10 millions de dollars, 8 millions au fonds d'affectation spéciale et 2 millions via l'Organisation internationale de la Francophonie pour des formations pré-déploiement en français et en créole. À cela s'ajoute notre aide bilatérale à la Police nationale d'Haïti, à hauteur de 2 millions d'euros depuis 2023, Police dont le rôle dans la lutte contre les gangs est crucial. Enfin, dans ces conditions difficiles, la France réitère son soutien au BINUH, auquel elle contribue financièrement pour renforcer son volet sécuritaire dans le domaine de la justice.

Nous sommes conscients que les efforts internationaux doivent encore s'intensifier pour enrayer ce cycle de violence. La France plaide en faveur d'un plus grand engagement de l'ONU. Notre position n'a pas varié. Nous sommes convaincus que l'ONU peut apporter une expertise stratégique et opérationnelle, ainsi qu'un soutien

logistique essentiel. Il y va de la pérennité du soutien international à la sécurité en Haïti. C'est dans cette perspective qu'il nous faut répondre à la demande exprimée par Haïti de considérer une transition de la Mission multinationale vers une opération de maintien de la paix dès que possible. Nous attendons à cet égard le rapport d'option du Secrétaire général et nous tenons prêts à travailler avec l'ensemble des membres du Conseil à ce sujet.

Tous ces efforts doivent permettre de créer un cadre propice à la progression du processus de transition politique. La France continue d'appeler tous les acteurs politiques haïtiens à travailler ensemble pour avancer sur la voie de la lutte contre la corruption et de la lutte contre l'impunité, ainsi que du respect des droits de l'homme. La finalisation de la composition du Conseil électoral provisoire est un pas dans la bonne direction. Tous les efforts doivent être mis en œuvre par le Gouvernement de M. Alix Didier Fils-Aimé en vue de l'organisation des élections.

À court terme, la solidarité internationale est indispensable pour répondre aux besoins urgents de la population haïtienne. La France a alloué une aide humanitaire de 16,5 millions d'euros en 2024 pour lutter contre l'insécurité alimentaire et porter assistance aux populations déplacées, et elle continuera de prendre toute sa part à cet effort commun.

M^me^ Rodrigues-Birkett (Guyana) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir l'Algérie, la Sierra Leone et la Somalie, et de mon pays, le Guyana.

Nous remercions la Représentante spéciale du Secrétaire général pour Haïti, M^me^ Salvador, et la Directrice exécutive de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, M^me^ Waly, de leurs exposés qui donnent à réfléchir, et nous saluons la participation à la séance d'aujourd'hui du Ministre des affaires étrangères d'Haïti et des Ministres des relations extérieures de la République dominicaine et de la Colombie.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana sont profondément préoccupés par la détérioration de la situation en matière de sécurité en Haïti, comme le souligne le rapport du Secrétaire général (S/2025/28) et comme l'ont répété les intervenantes d'aujourd'hui. Les atteintes aux droits humains signalées sont inquiétantes. Nous sommes particulièrement préoccupés par les nombreux cas de violations contre des enfants, notamment l'augmentation de plus de 1 000 % des cas confirmés de viols et d'autres formes de violence sexuelle commis contre des enfants en 2024 par rapport à 2023, comme l'a indiqué la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la question des enfants et des conflits armés.

Les enfants d'Haïti sont confrontés à des défis de plus en plus redoutables, et nous appelons toutes les parties prenantes haïtiennes à prendre des mesures concrètes pour prévenir toutes les formes de violence contre les enfants et pour garantir leur accès à des interventions globales pour faire face à cette situation. Des mesures adéquates doivent être prises pour assurer la protection des enfants, notamment ceux qui sont recrutés par des gangs. Nous saluons la détermination inébranlable des organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales internationales et locales et leurs efforts inlassables pour répondre aux besoins humanitaires urgents de la population haïtienne, d'autant plus que le nombre de déplacés continue d'augmenter et que l'insécurité alimentaire reste une source de grave préoccupation. Nous appelons également la communauté internationale à accroître son appui pour répondre aux besoins humanitaires grandissants.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana réaffirment leur engagement à appuyer les efforts de la Mission multinationale d'appui à la sécurité (MMAS), qui travaille aux côtés de la Police nationale d'Haïti pour lutter contre la violence qui sévit dans le pays et rétablir l'ordre public. Bien que les progrès

accomplis soient très modestes, nous pensons qu'il est primordial que le Conseil continue d'appuyer vigoureusement la Police nationale d'Haïti et la Mission et de chercher des solutions susceptibles de renforcer leurs actions collectives. C'est pourquoi nous réaffirmons que le déploiement intégral du personnel de la MMAS est indispensable à cet égard. Nous félicitons le Guatemala et El Salvador du déploiement récent de leurs forces de sécurité au sein de la MMAS, et nous saluons le déploiement du troisième contingent de personnel kényan. Nous réitérons notre appel à continuer d'appuyer la Mission, et nous demandons instamment aux pays qui ont fait des promesses de dons au fonds d'affectation spéciale pour la MMAS de tenir de toute urgence leurs engagements. Par ailleurs, nous appelons une nouvelle fois les États Membres à accroître les financements et les autres formes d'aide matérielle pour la Mission, ainsi que ses effectifs, afin qu'elle puisse atteindre ses objectifs opérationnels.

Conscients de la situation actuelle, les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana attendent la réponse du Secrétaire général à la demande du Conseil de fournir des recommandations stratégiques assorties d'un éventail d'options concernant le rôle que l'ONU peut jouer s'agissant de maintenir la sécurité et la stabilité et de s'attaquer aux causes profondes de la crise.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana soulignent que tous les aspects de la crise multidimensionnelle en Haïti doivent être traités simultanément. Ainsi, il est évident que l'on ne pourra pas accomplir des progrès durables sur le plan de la sécurité sans réaliser des avancées dignes de ce nom dans le processus politique. Dans ce contexte, nous souscrivons à l'appel lancé aux dirigeants pour qu'ils concentrent leurs efforts sur le dialogue et l'inclusion en facilitant la participation véritable de toutes les composantes de la société, y compris les femmes et les jeunes, afin de garantir l'unité nationale dans la réalisation des objectifs de la transition. En outre, nous soulignons qu'assurer une paix durable en Haïti implique impérativement de renforcer les institutions judiciaires haïtiennes, de rétablir l'état de droit et de consolider les systèmes de police et de justice. Nous soulignons également la nécessité d'une action résolue en appui aux efforts du Gouvernement haïtien pour lutter contre le trafic et la prolifération d'armes illégales et les flux financiers illicites propices aux activités criminelles en Haïti.

La reconstruction des institutions démocratiques du pays et le rétablissement de l'ordre constitutionnel sont urgents et essentiels. Nous engageons vivement le Gouvernement de transition à poursuivre ses efforts en faveur d'un processus transparent, inclusif et dirigé par les Haïtiens, qui débouchera sur la tenue d'élections libres et régulières dans les délais prévus. Nous lui demandons instamment, ainsi qu'à toutes les parties prenantes, de donner la priorité à Haïti. À cet égard, nous nous félicitons du fait que tous les membres du Conseil électoral provisoire ont été désignés et l'exhortons à prendre des mesures résolues pour accélérer le processus d'organisation d'élections crédibles. Nous soulignons que parallèlement aux élections, la réforme constitutionnelle est un élément essentiel pour faire progresser le rétablissement des institutions démocratiques d'Haïti, et nous saluons les consultations en cours avec les grands secteurs de la société menées par le Comité de pilotage de la Conférence nationale dans le cadre du processus de révision de la Constitution.

Nous prenons note avec satisfaction de la mission d'évaluation des besoins électoraux menée par l'ONU en novembre 2024, qui a depuis élaboré des recommandations quant à la poursuite de l'assistance apportée par l'ONU au processus électoral. Nous saluons également l'appui constant de la Communauté des Caraïbes à Haïti, notamment par la fourniture de ressources pour permettre au Groupe de personnalités éminentes de poursuivre ses activités. Les échanges en cours du Groupe avec les acteurs politiques haïtiens constituent un mécanisme fondamental pour garantir un leadership régional dans la recherche de solutions à cette crise.

Alors que la situation à laquelle est confrontée le peuple haïtien reste tragique et ne semble guère avancer parfois, le Conseil ne peut se résigner à accepter le statu quo. Comme tous les autres peuples, le peuple haïtien mérite de jouir de la paix, de la stabilité et de la prospérité économique. Il est donc de notre devoir et de notre responsabilité de continuer de rechercher des solutions viables à long terme qui permettront au peuple haïtien de rétablir la paix, de reconstruire son pays et de tracer la voie vers un avenir prospère. Les trois membres africains du Conseil et le Guyana poursuivront leurs efforts en ce sens.

M. Hwang (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par exprimer ma gratitude à la Représentante spéciale Salvador et à la Directrice exécutive de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime Waly pour leurs exposés détaillés.

Comme le soulignent les exposés, Haïti reste confronté à une grave crise multidimensionnelle malgré les efforts concertés déployés par la communauté internationale, notamment le Conseil de sécurité, le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti, la Mission multinationale d'appui à la sécurité et les partenaires régionaux.

Les problèmes de sécurité que connaît Haïti et sa transition politique sont étroitement liés. Il ne peut y avoir de progrès concrets au niveau du processus politique si des avancées ne sont pas réalisées sur le plan de la sécurité. La situation en Haïti ne s'inversera pas du jour au lendemain. Pour ce faire, il faudra des efforts soutenus et à long terme. Même des mesures modestes et progressives peuvent influer sur le cours des choses. Si elles sont mises en œuvre simultanément et efficacement, ces mesures peuvent collectivement propulser Haïti et son peuple vers la stabilité et le développement. Sur le plan politique, nous avons constaté certaines avancées depuis décembre. Le Conseil électoral provisoire a été mis en place et le nouveau Premier Ministre collabore étroitement avec le Conseil présidentiel de transition pour régler des questions pratiques. Pour accompagner ces évolutions politiques, nous avons également besoin d'un catalyseur sur le plan de la sécurité. J'estime qu'il faut s'attacher avant tout à renforcer la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité, en particulier l'embargo sur les armes.

Comme l'ont souligné les intervenantes, la violence coordonnée des gangs contre les civils et les infrastructures critiques s'est intensifiée dans la capitale et dans d'autres régions. En conséquence, au moins 5 000 personnes ont été tuées et plus d'un million de personnes ont été déplacées en Haïti rien qu'en 2024. La violence des gangs continue de s'intensifier car les criminels s'approvisionnent régulièrement en armes et en munitions illégales auprès de sources étrangères. En outre, le trafic d'armes, ainsi que le trafic de drogue et la traite des personnes, sont devenus de plus en plus organisés et utilisent des méthodes de plus en plus élaborées, sur fond de corruption endémique en Haïti. La communauté internationale doit intensifier ses efforts pour réduire de manière décisive les flux d'armes et les trafics vers Haïti.

Outre l'embargo sur les armes, la communauté internationale a déployé des efforts concertés pour remédier aux problèmes de sécurité en Haïti. Ces efforts ont abouti au déploiement de la Mission multinationale d'appui à la sécurité en 2023, un modèle de mission innovant financé au moyen de contributions volontaires des États Membres. Depuis lors, malgré quelques progrès qui ont été réalisés en collaboration avec le Kenya et d'autres contributeurs, la Mission n'a pas répondu aux attentes, principalement en raison de l'insuffisance de ressources et de financements. La Mission n'est toujours pas pleinement opérationnelle, et les conditions de sécurité en Haïti continuent de se détériorer, ce qui constitue une source de vive inquiétude pour ma délégation.

Toutefois, quelques signes d'espoir sont à signaler concernant la Mission multinationale d'appui à la sécurité. La semaine dernière, le Kenya a déployé 215 policiers

supplémentaires, qui s'ajoutent aux 400 déjà présents sur le terrain. Le Guatemala et El Salvador ont également déployé plus de 150 effectifs ce mois-ci.

Pour imprimer un élan à ces efforts, la République de Corée a décidé de contribuer au fonds d'affectation spéciale pour la Mission multinationale d'appui à la sécurité, avec la même détermination et le même engagement que ceux dont nous avons fait preuve lorsque nous avons déployé des soldats de la paix en Haïti de 2010 à 2012. Aujourd'hui, j'ai le plaisir d'annoncer que, la semaine dernière, le Gouvernement de la République de Corée a versé une contribution financière d'environ 10 millions de dollars au fonds d'affectation spéciale pour la Mission multinationale d'appui à la sécurité. Nous espérons que cette contribution encouragera la communauté internationale à accorder plus d'attention à Haïti et à lui apporter davantage d'appui.

Nous espérons sincèrement que grâce à un appui international ferme, Haïti pourra passer d'une situation de crise à une phase de développement national.

M. Akram (Pakistan) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^me^ Salvador, de son précieux exposé. Je remercie également M^me^ Waly, Directrice exécutive de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, de son exposé. Je voudrais saluer le travail accompli par l'équipe du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH), dans des circonstances difficiles et éprouvantes. Je salue également la participation du Ministre des affaires étrangères d'Haïti et des Ministres des relations extérieures de la République dominicaine et de la Colombie à la présente séance. Je salue en outre la présence de mes collègues du Canada, du Suriname et du Kenya.

Haïti est toujours dans la tourmente. Chaque jour qui passe, le pays semble s'enfoncer un peu plus dans un maelström créé par une instabilité politique prolongée, la détérioration des conditions de sécurité et l'aggravation de la crise humanitaire. Ces trois aspects sont liés. Les troubles politiques provoqués par l'assassinat du Président Jovenel Moïse se poursuivent. Les progrès vers le rétablissement d'institutions démocratiquement élues sont au point mort et l'échéance de février 2026 risque de ne pas être respectée. Nous prenons note de la récente nomination d'un nouveau Premier Ministre, Alix Didier Fils-Aimé, par le Conseil présidentiel de transition. C'est avant tout aux dirigeants politiques haïtiens qu'il incombe de tracer une voie claire pour l'avenir de leur pays et de donner de l'espoir à la population. Un processus dirigé et contrôlé par les Haïtiens est indispensable pour assurer durablement la sécurité et relever les défis humanitaires.

La situation en matière de sécurité en Haïti reste alarmante en raison de la violence endémique des gangs et de la brutalité qui en découle. Ces gangs semblent avoir la capacité de mener des attaques prolongées, et prennent pour cible des civils, la police et d'autres forces de l'ordre et autorités judiciaires. Outre la violence des gangs, la violence généralisée en Haïti perpétrée par des milices ou des groupes d'autodéfense, les meurtres collectifs et le lynchage de membres présumés de gangs et de personnes impliquées dans des délits mineurs, y compris des enfants, font des ravages au sein de l'ensemble de la société haïtienne. Cette situation est très préoccupante. Dans ce contexte, il est capital de prévenir les flux d'armes destinées aux gangs et à d'autres groupes violents grâce au strict respect de l'embargo sur les armes.

Un enchevêtrement complexe de problèmes politiques et de sécurité en Haïti a exacerbé la situation humanitaire, qui est caractérisée par une insécurité alimentaire croissante, l'absence d'infrastructures de santé et d'éducation pour les enfants, et un nombre croissant de personnes déplacées, ainsi que par les expulsions de citoyens haïtiens des pays de la région. Nous sommes particulièrement préoccupés par l'incidence disproportionnée de la situation actuelle sur les femmes et les enfants.

Nous félicitons le Kenya, la Jamaïque, les Bahamas et le Belize et, plus récemment, le Guatemala d'avoir fourni du personnel à la Mission multinationale d'appui

à la sécurité. Nous nous félicitons du déploiement récent de 150 agents de sécurité guatémaltèques et de 200 soldats kényans supplémentaires. Nous reprenons à notre compte les appels du Secrétaire général en faveur d'un soutien accru à la Mission multinationale d'appui à la sécurité pour lui permettre de mieux aider la Police nationale d'Haïti à maintenir l'ordre public et à lutter contre les gangs haïtiens afin de rétablir la paix dans le pays. Les pays de la région, y compris les grandes puissances régionales, doivent assumer la responsabilité première d'appuyer Haïti en lui apportant notamment un soutien financier.

Nous devons également analyser les lacunes structurelles et autres de la Mission multinationale d'appui à la sécurité pour déterminer la meilleure façon de soutenir et de renforcer la Mission ou de mettre au point des mécanismes supplémentaires ou de substitution afin de renforcer et de rétablir la sécurité en Haïti.

Le Conseil de sécurité est saisi de la situation en Haïti depuis près de trois décennies. L'ONU a joué un rôle prépondérant par l'intermédiaire d'opérations de maintien de la paix antérieures, du BINUH et des sanctions ciblées, et maintenant de la Mission multinationale d'appui à la sécurité. Pourtant, une paix et une stabilité durables restent hors d'atteinte. Il est clair qu'il faut procéder à une analyse approfondie et élaborer, en collaboration avec les dirigeants haïtiens, un plan d'action solide, exhaustif et mûrement réfléchi qui permette de répondre aux problèmes complexes auxquels Haïti est confronté.

Ma délégation attend avec impatience le rapport du Secrétaire général sur les prochaines mesures que le Conseil et la communauté internationale pourraient prendre pour faire face aux difficultés auxquelles Haïti est confronté.

M. Alfaro de Alba (Panama) (*parle en espagnol*) : Le Panama remercie l'Algérie d'avoir convoqué cette importante séance d'information sur la situation en Haïti. Nous remercions également la Représentante spéciale du Secrétaire général pour Haïti, M^me^ María Isabel Salvador, et la Directrice exécutive de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, M^me^ Ghada Fathi Waly, de leurs exposés. Nous saluons la participation du Ministre des affaires étrangères et des cultes d'Haïti, du Ministre des relations extérieures de la République dominicaine et du Ministre des relations extérieures de la Colombie.

Nous prenons note du rapport du Secrétaire général présenté en application de la résolution 2743 (2024) (S/2025/28) et nous réaffirmons notre préoccupation face à la dégradation continue des conditions de sécurité en Haïti, en particulier à Port-au-Prince, où la vie quotidienne est de plus en plus impossible. Nous sommes conscients de la fragilité de la situation, mais nous voudrions également saluer l'achèvement de la formation du Conseil électoral provisoire, un organe essentiel pour faire avancer le processus électoral politique, dont le pays a tant besoin. En revanche, nous sommes également préoccupés par le fait que le processus de transition en Haïti est compliqué par les divergences politiques. Dans le contexte complexe qui règne actuellement dans le pays, nous sommes certains qu'il est possible de remédier à ces divergences, ce qui permettra de progresser vers la mise en place d'un processus de transition stable, transparent et durable.

Le Panama appelle l'attention sur la détérioration continue des droits humains et l'aggravation de la crise humanitaire en Haïti en 2024, qui a atteint des niveaux alarmants, accentuant la vulnérabilité des femmes et des enfants. Comme l'indiquent les rapports sur les violences sexuelles, notamment les viols collectifs et le recrutement d'enfants par des gangs, nous convenons qu'il est urgent de renforcer les mesures de protection, de garantir l'obligation de rendre des comptes et de fournir un soutien global aux victimes.

Nous réaffirmons que la protection des civils doit être au centre de tous les efforts visant à régler la crise en Haïti. La violence persistante et généralisée a eu de graves conséquences pour la population civile, car elle a exacerbé l'insécurité, les déplacements

forcés et l'effondrement des services essentiels, aggravant encore la situation humanitaire déjà critique dans le pays. Plus de 703 000 personnes en Haïti ont été contraintes de fuir leur foyer en raison de la crise humanitaire qui continue de s'aggraver et, selon l'Organisation internationale pour les migrations, ce chiffre pourrait déjà avoir dépassé le million. Ces communautés déplacées sont exposées à un risque élevé de devenir victimes de la criminalité transnationale organisée. Elles sont particulièrement exposées à la traite des personnes et au trafic de migrants ainsi qu'à d'autres crimes connexes, notamment l'exploitation sexuelle et l'exploitation par le travail. Cette situation exige une riposte coordonnée de la part de la communauté internationale afin de protéger les personnes les plus touchées et de s'attaquer aux causes profondes des déplacements forcés.

Mon pays subit les conséquences du déplacement forcé de la population haïtienne. En 2024, 11 954 Haïtiens ont franchi notre frontière avec la Colombie de manière irrégulière, cherchant refuge et sécurité.

Le Panama réaffirme son soutien aux travaux des entités des Nations Unies dont les mandats sont axés sur la situation en Haïti et redit sa détermination à continuer de soutenir ces efforts pour répondre aux besoins du pays dans sa quête de stabilité et de développement. Nous soutenons pleinement le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti, conscients du rôle vital qu'il joue en fournissant une assistance aux autorités haïtiennes dans des domaines clés tels que la promotion de la stabilité politique, le renforcement des institutions gouvernementales et la défense des droits humains.

Nous soutenons les initiatives visant à renforcer les capacités des institutions nationales de sécurité afin de promouvoir la stabilité et d'améliorer les conditions de sécurité dans le pays. À cet égard, nous saluons le soutien inestimable fourni par les entités des Nations Unies, notamment l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, qui joue un rôle déterminant dans le renforcement des capacités, la mobilisation de ressources et le renforcement des institutions chargées du maintien de l'ordre, contribuant ainsi à la création d'un environnement plus sûr pour la population haïtienne.

Le Panama soutient fermement la mise en œuvre effective de la résolution 2653 (2022), qui établit l'embargo sur les armes en tant que mesure cruciale pour interrompre l'approvisionnement des gangs criminels qui perpétuent la violence en Haïti, tout en renforçant les efforts visant à affaiblir les structures criminelles qui portent atteinte à la sécurité de l'ensemble de la région.

Dans ce contexte, nous soulignons la nécessité de mener une action régionale et internationale coordonnée pour renforcer la sécurité collective, lutter contre la criminalité transnationale organisée et promouvoir la stabilité dans les pays les plus touchés par la crise. À cet égard, nous exprimons également notre plein soutien à la Mission multinationale d'appui à la sécurité, dirigée par le Kenya, et nous voudrions exprimer notre gratitude pour le déploiement de 150 soldats guatémaltèques et du détachement précurseur salvadorien, ainsi que pour l'envoi récent de nouvelles unités kényanes.

Je voudrais conclure en invitant les membres du Conseil à réfléchir à la manière dont nous pouvons renforcer la Mission multinationale d'appui à la sécurité et aux mesures supplémentaires qui pourraient être mises en œuvre pour faire face à la crise plus efficacement. Il est essentiel de soutenir le renforcement des institutions en Haïti, en mettant un accent particulier sur le système judiciaire et la nécessité d'amener les gangs criminels à répondre de leurs actes.

Dans l'attente des recommandations du Secrétaire général, nous estimons souhaitable d'examiner la proposition de transformer la Mission multinationale en opération de maintien de la paix en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Cette possibilité, ainsi que la dynamique de sa mise en œuvre éventuelle et les options concernant son financement durable, méritent une analyse, une évaluation et un examen plus

approfondis afin de déterminer si elle contribuerait à promouvoir un mandat plus solide, avec les ressources nécessaires, pour s'attaquer de manière globale aux causes profondes du conflit et ainsi contribuer à une stabilité et une sécurité durables en Haïti.

M^me^ Blokar Drobič (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier la Représentante spéciale Salvador et la Directrice exécutive Waly de leurs exposés. Je salue également la participation à la présente séance du Ministre des affaires étrangères d'Haïti, du Ministre des relations extérieures de la République dominicaine et du Ministre des relations extérieures de la Colombie, ainsi que des représentants du Canada, du Suriname et du Kenya.

Il y a 10 jours, Haïti a commémoré le quinzième anniversaire du tremblement de terre dévastateur qui a coûté la vie à des centaines de milliers de personnes et qui continue, à ce jour, d'avoir des répercussions sur la population haïtienne.

En plus d'une crise politique quasi perpétuelle, une catastrophe d'origine humaine, caractérisée par la violence des gangs armés, ébranle les fondements du pays. Les informations faisant état de plus de 5 000 personnes tuées en 2024, ainsi que de millions de personnes souffrant de faim aiguë ou ayant été déplacées, voire les deux, brossent un tableau sombre de la tragédie humaine en cours qui reste une réalité quotidienne pour les Haïtiennes et les Haïtiens.

À cet égard, nous condamnons avec la plus grande fermeté l'attaque perpétrée par le gang de Wharf Jérémie à Cité-Soleil, dans le courant du mois de décembre 2024, qui a fait plus de 200 victimes parmi la population civile, principalement des personnes âgées. Nous notons le risque accru auquel les personnes âgées sont exposées dans des situations de conflit telles que celle que connaît Haïti.

Pour lutter efficacement contre les gangs armés et prévenir les flux illicites d'armes et de munitions qui alimentent leurs activités, il faut prendre des mesures décisives tant sur le plan de la sécurité que sur le plan politique. À cet égard, nous saluons le déploiement en Haïti de près de 400 soldats supplémentaires originaires d'El Salvador, du Guatemala et du Kenya, dans le cadre de la Mission multinationale d'appui à la sécurité. Si le Conseil devra inévitablement entamer des discussions sur l'appui international durable à apporter aux forces de sécurité haïtiennes, nous formons à nouveau le vœu qu'un appui supplémentaire sur le plan financier et logistique soit rapidement fourni pour permettre à la Mission de poursuivre son déploiement et de s'acquitter pleinement de son mandat.

En outre, étant donné que la Mission agit en étroite coordination avec la Police nationale d'Haïti, celle-ci, au même titre que le secteur de la justice pénale au sens large, doit également être renforcée. Parallèlement, il est de la plus haute importance pour toutes les parties prenantes haïtiennes d'accélérer la transition vers des institutions démocratiques par le biais de réformes constitutionnelles et d'élections libres, régulières et crédibles, afin de prévenir une aggravation de l'instabilité politique dont pourraient à nouveau profiter les gangs armés.

Je tiens à réaffirmer les préoccupations de la Slovénie concernant le nombre élevé d'atteintes aux droits humains et la détérioration de la situation humanitaire, sur fond de crise sécuritaire persistante causée par la violence des gangs armés. Nous condamnons en particulier toutes les formes de violence sexuelle et fondée sur le genre, visant le plus souvent les femmes et les filles, qui sont utilisées comme une arme pour contrôler et terroriser les communautés, et nous exprimons notre inquiétude face à l'augmentation du recrutement forcé et de l'exploitation des enfants par les gangs. Les autorités doivent mener des enquêtes approfondies pour que les auteurs de ces actes et de toutes les autres violations des droits humains et atteintes à ces droits soient traduits en justice, ainsi que pour mettre fin à l'impunité généralisée dans le respect de l'état de droit.

Nous continuons de demander que l'acheminement libre, sûr et sans entrave de l'aide humanitaire à près de la moitié de la population haïtienne dans le besoin, y compris via l'aéroport international de Port-au-Prince, soit autorisé et facilité. Comme par le passé, le peuple haïtien peut compter sur notre appui indéfectible dans sa quête urgente de sécurité et de stabilité.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie la Représentante spéciale Salvador et la Directrice exécutive Waly de leurs exposés, et je salue la participation à la présente séance du Ministre des affaires étrangères d'Haïti, du Ministre des relations extérieures de la République dominicaine et du Ministre des relations extérieures de la Colombie, ainsi que des représentants du Canada, du Suriname et du Kenya.

Depuis la dernière séance du Conseil consacrée à la question concernant Haïti (voir S/PV.9792), la situation est restée inchangée. Les autorités haïtiennes sont désorganisées et impuissantes, le peuple haïtien est pris au piège d'une situation désespérée et les multiples crises que traverse le pays demeurent sans solution. La brutalité des faits et la gravité de la situation nous rappellent qu'il est nécessaire d'analyser en profondeur les causes profondes de la crise haïtienne, d'appréhender avec précision le rôle des différentes parties prenantes, d'examiner attentivement l'efficacité des initiatives antérieures, de tirer pleinement parti des expériences et des enseignements de l'histoire, et d'améliorer en permanence nos stratégies visant à remédier à la situation.

À cet égard, je souhaite insister sur les trois points suivants.

Premièrement, je voudrais évoquer le processus politique. Dans son dernier rapport (S/2025/28), le Secrétaire général indique clairement que les ratés du processus politique ont rendu possible la violence des gangs. Au cours de l'année écoulée, la situation en Haïti a été marquée par la nomination de deux Premiers Ministres intérimaires, des luttes intestines entre les différents partis et factions, et des abus de pouvoir et la corruption, rendant hors d'atteinte l'objectif d'achever la transition politique dans les délais prévus. L'absence prolongée d'autorités légitimes et le vide de gouvernance nationale ont plongé Haïti dans un cercle vicieux de chaos, ce qui a gravement compromis l'efficacité de l'aide extérieure et entamé la confiance du peuple haïtien et de la communauté internationale dans les perspectives d'avenir du pays.

La solution au problème haïtien passe par un processus politique dirigé et contrôlé par les Haïtiens. Nous réitérons notre appel pressant à toutes les parties et factions haïtiennes pour qu'elles renforcent la communication et le dialogue, recherchent l'unité et la collaboration, fassent passer les intérêts du pays et de son peuple avant toute autre considération, et accélèrent la mise en œuvre d'un processus de transition qui est conforme aux réalités d'Haïti et bénéficie d'un large soutien, afin de poser les bases et de créer les conditions nécessaires pour améliorer les conditions de sécurité et aider le Gouvernement à exercer efficacement ses fonctions. Nous saluons le travail accompli par le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti et la Communauté des Caraïbes à cet égard, et nous les encourageons à continuer de contribuer activement à ces efforts.

Deuxièmement, en ce qui concerne la violence des gangs, la Chine est vivement préoccupée par la violence généralisée et la détérioration des conditions de sécurité en Haïti, et est profondément attristée de voir que des innocents souffrent de cette situation. La Chine souscrit pleinement à l'appel lancé par le Secrétaire général aux autorités haïtiennes pour qu'elles prennent, avec l'appui de la communauté internationale, les mesures nécessaires pour endiguer la violence des gangs et maintenir l'ordre public.

Actuellement, le problème des gangs en Haïti devient de plus en plus complexe : 85 % de la capitale, Port-au-Prince, est contrôlée par des gangs, y compris de nombreuses zones densément peuplées. Un grand nombre d'enfants sont contraints de rejoindre des gangs pour gagner leur vie, et près de la moitié des membres des gangs sont désormais des enfants. Comme le Groupe d'experts sur Haïti créé en application de la résolution 2653 (2022) le souligne dans son rapport, de nombreux gangs sont de connivence avec des politiciens et des hommes d'affaires haïtiens et possèdent de grandes quantités d'armes étrangères de pointe (voir S/2024/704).

Nous appelons les autorités haïtiennes à se concentrer sur les répercussions politiques, sécuritaires, économiques et sociales du problème des gangs et à adopter une approche globale pour améliorer la pertinence et l'efficacité de la lutte contre les gangs et des sanctions qui leur sont infligées, en particulier en renforçant la protection des civils innocents et des groupes vulnérables, tels que les femmes et les enfants. Nous appelons la communauté internationale à prendre conscience des causes profondes de la violence des gangs en Haïti et du terreau dans lequel elle se développe, et à fournir une assistance mieux adaptée au peuple haïtien pour lutter contre ce fléau persistant. Nous appelons également tous les États Membres de l'ONU à respecter scrupuleusement l'embargo sur les armes concernant Haïti qui a été établi par le Conseil de sécurité, à prendre des mesures concrètes pour appliquer les sanctions et à couper l'approvisionnement des gangs en armes et en munitions.

Troisièmement, en ce qui concerne l'aide extérieure, il convient de noter que le chaos qui règne en Haïti depuis des décennies est étroitement lié aux troubles que connaît le monde extérieur, et qu'il est inextricablement lié aux interventions et aux ingérences de longue date des États-Unis en Haïti. Les États-Unis portent une responsabilité indéniable dans les difficultés actuelles que connaît Haïti et dans les souffrances de son peuple. Au cours des dernières décennies, les États-Unis ont insisté à plusieurs reprises pour que l'ONU intervienne en Haïti. Il y a un an, ce sont les États-Unis qui ont proposé et promu la création d'une Mission multinationale d'appui à la sécurité sous mandat du Conseil de sécurité. C'est donc aux États-Unis qu'incombent en premier lieu la responsabilité et l'obligation de soutenir et d'assister la Mission pour s'assurer qu'elle s'acquitte de son mandat et joue son rôle. Les États-Unis sont également la première source d'armes pour les gangs haïtiens et ont donc la plus grande responsabilité et obligation de faire respecter efficacement l'embargo sur les armes concernant Haïti et de mettre en pratique les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

En raison de leur proximité géographique et de leurs intérêts communs, les pays de la région subissent de plein fouet les retombées de la crise haïtienne. Depuis un certain temps, la Communauté des Caraïbes et d'autres organisations régionales usent de leurs bons offices pour faire avancer le processus politique en Haïti. Certains pays de la région ont pris des mesures concrètes pour soutenir la police haïtienne. Nous encourageons les pays de la région à continuer d'apporter leur appui à Haïti et, en particulier, à renforcer leur soutien à la Mission dans différents domaines.

L'ONU et la communauté internationale suivent de près la situation en Haïti et lui apportent leur soutien. Le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti, dirigé par la Représentante spéciale du Secrétaire général Salvador, est resté en Haïti pour y mener ses travaux, ce que nous apprécions grandement. Au cours des trois dernières années, le Conseil de sécurité a adopté de nombreuses résolutions relatives à Haïti, et plusieurs organismes et départements des Nations Unies ont continué de fournir une aide humanitaire et une aide au développement à Haïti. Il convient de souligner que l'histoire a prouvé à maintes reprises que l'appui de l'ONU ne peut jouer qu'un rôle complémentaire et non décisif. La clef du règlement des problèmes d'Haïti se trouve entre les mains du peuple haïtien. Le soutien de l'ONU a vocation à aider le peuple haïtien à trouver la bonne solution à ses problèmes et ne peut être une panacée.

Pour terminer, la Chine espère que le prochain rapport d'évaluation du Secrétaire général, à la demande du Conseil de sécurité, analysera les causes profondes de la crise haïtienne, reflétera les aspirations de toutes les parties en Haïti, tirera les enseignements de l'histoire et, en tenant compte des points de vue de toutes les parties, présentera des suggestions et des recommandations pratiques et réalisables pour répondre à la crise en Haïti et sur le rôle de l'ONU. La Chine est prête à examiner attentivement le rapport une fois qu'il sera soumis, à maintenir la communication avec toutes les parties, et à continuer d'apporter, avec la communauté internationale, une assistance constructive pour aider Haïti à sortir rapidement de la crise.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général Salvador et la Directrice exécutive Waly de leurs exposés d'aujourd'hui, et je salue le travail du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti, qui poursuit ses activités dans un environnement extrêmement difficile. Le Royaume-Uni se félicite de la forte participation régionale à cette séance, notamment de la présence du Ministre des affaires étrangères d'Haïti, des Ministres des relations extérieures de la République dominicaine et de la Colombie, ainsi que des représentants du Suriname, du Canada et du Kenya.

En 2024, au moins un Haïtien a été tué, kidnappé ou blessé toutes les heures à cause de la violence des gangs. Les gangs continuent d'utiliser les exécutions, les enlèvements et la violence sexuelle comme outils d'oppression contre les civils. Cette violence, aggravée par une profonde instabilité politique et économique, a provoqué le déplacement de plus d'un million d'Haïtiens, affaiblissant profondément le tissu social haïtien.

Nous appelons le Conseil présidentiel de transition d'Haïti, le Premier Ministre Fils-Aimé et son gouvernement à œuvrer au rétablissement de la sécurité en Haïti et à la tenue d'élections libres et régulières. Nous demandons instamment à tous les acteurs politiques d'œuvrer de concert dans l'intérêt de l'ensemble du peuple haïtien. Le fait que les gangs prennent pour cible des avions de ligne montre jusqu'où ils sont prêts à aller pour imposer leur contrôle sur la vie des Haïtiens.

Le Royaume-Uni est vivement préoccupé par les graves pénuries de nourriture, d'eau potable et de fournitures médicales qui exacerbent les souffrances du peuple haïtien. Il est primordial de rétablir la stabilité en Haïti pour instaurer la paix et la sécurité dans la région. Nous saluons l'action de la Mission multinationale d'appui à la sécurité et rendons hommage au Kenya pour son leadership. Le Royaume-Uni a fourni un financement pour soutenir le cadre réglementaire de la Mission en matière de droits humains.

Il est clair que les problèmes de sécurité deviennent de plus en plus complexes. Nous prenons note de la demande formulée par le Conseil présidentiel de transition haïtien de transformer la Mission en opération de maintien de la paix des Nations Unies et nous la soutenons. Nous attendons avec intérêt le rapport du Secrétaire général sur les recommandations pertinentes et pensons qu'une opération de maintien de la paix serait à mieux même de contribuer au rétablissement de la sécurité à long terme pour le Gouvernement et le peuple haïtiens.

Le Président (*parle en anglais*) : La représentante des États-Unis d'Amérique a demandé la parole pour faire une autre déclaration.

M^me^ Shea (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : J'ai demandé à reprendre la parole parce que je pense qu'il est important de rejeter la pratique consistant à désigner des boucs émissaires que j'ai malheureusement constatée au cours de cette séance, et je me permets de suggérer aux membres du Conseil de sécurité de se concentrer sur la recherche de solutions au fléau de la violence qui terrorise le peuple haïtien plutôt que de rejeter la responsabilité sur autrui.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères et des cultes d'Haïti.

M. Jean-Baptiste (Haïti) : Je salue la représentante du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH) ainsi que la Directrice exécutive de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Je salue aussi les représentants du Canada, du Suriname et du Kenya, qui vont intervenir sur la situation haïtienne.

Je salue la présidence algérienne du Conseil de sécurité pour ce mois de janvier 2025 et je lui souhaite nos vœux de plein succès dans la conduite des travaux de cet important organe. Je félicite les membres du Conseil de sécurité pour leur engagement indéfectible en faveur de la paix, de la sécurité et de la stabilité à travers le monde, et tout particulièrement pour l'attention soutenue qu'ils accordent à la question haïtienne. Je remercie le Secrétaire général pour son rapport détaillé (S/2025/28), qui met en lumière la situation complexe en Haïti et souligne le rôle important que joue le BINUH dans l'appui à notre transition politique, à la lutte contre l'insécurité et au renforcement des institutions nationales. À cet égard, je tiens particulièrement à féliciter la Cheffe du BINUH, M^me^ María Isabel Salvador, mon amie, ainsi que les membres de la Mission pour le travail réalisé dans ce but, malgré les conditions dans lesquelles ils évoluent et qui ne sont pas toujours faciles.

Je salue particulièrement la présence à cette séance de mes homologues de la République dominicaine et de la Colombie— je veux parler des Ministres Roberto Alvarez et Luis Murillo. Cela montre l'importance accordée par nos amis les plus proches, dont les pays de la Communauté des Caraïbes et de l'Amérique latine, à l'urgence d'une amélioration de la situation sécuritaire dans mon pays et surtout combien ils sont tout aussi concernés que nous par les conséquences dans la région des actions des gangs armés qui terrorisent la population. Je salue aussi l'Ambassadeur du Kenya, ainsi que les représentants de la communauté internationale qui sont venus apporter leur solidarité à notre pays et qui prennent donc la parole aussi à cette séance.

C'est avec une attention toute particulière que nous avons suivi la présentation du rapport (S/2025/28) par la Représentante spéciale du Secrétaire général. Les observations et recommandations qu'il contient reflètent une compréhension fine des défis auxquels nous sommes confrontés, tout en reconnaissant les progrès accomplis. Nous apprécions ces analyses et nous nous engageons à en tirer des leçons essentielles pour consolider nos efforts nationaux.

Je prends également note des préoccupations exprimées par les pays membres du Conseil et je réaffirme la volonté du Gouvernement haïtien de poursuivre un dialogue constructif et ouvert avec tous nos partenaires pour répondre aux aspirations légitimes du peuple haïtien.

Malgré un environnement marqué par la violence, l'instabilité politique et une crise économique aiguë, Haïti a enregistré des avancées notables qui méritent d'être saluées. La mise en place complète du Conseil électoral provisoire, incluant une représentation équilibrée des femmes et des acteurs de la société civile, marque une étape cruciale vers la réalisation des élections en Haïti. La tenue, bientôt, de consultations nationales autour de la réforme constitutionnelle reflète également notre engagement à répondre aux aspirations du peuple haïtien pour des institutions plus inclusives et efficaces.

Sur le plan sécuritaire, la Police nationale d'Haïti, avec des ressources limitées, mais un courage inébranlable, est en train de reprendre graduellement le contrôle de certaines localités clés, brisant l'emprise des gangs criminels sur des zones stratégiques. J'en profite pour saluer le courage et la détermination de nos vaillants policiers parce que sans eux, il y a longtemps que toute la capitale serait devenue une zone rouge. Cette lutte héroïque contre la criminalité organisée a aussi été rendue possible grâce au soutien des Forces armées d'Haïti et de la Mission multinationale

d'appui à la sécurité (MMAS), qui jouent un rôle décisif en appuyant les efforts de sécurisation dans les zones les plus critiques. Enfin, des initiatives en faveur du dialogue national et de la cohésion sociale, soutenues par les partenaires internationaux, contribuent à un renouveau d'espoir pour la paix et la stabilité.

Cependant, malgré ces progrès, Haïti continue de faire face à des défis majeurs qui menacent plus que jamais la sécurité de la population et la survie même de l'État. La violence des gangs armés, marquée par des massacres, des enlèvements et des violations systématiques des droits humains, continue de rester une menace existentielle. Ces groupes, équipés d'armes de guerre, opèrent en toute impunité, imposant leur loi, et paralysent l'économie du pays. La crise économique, exacerbée par l'insécurité, a plongé des millions de nos concitoyens dans une pauvreté extrême. La moitié de la population souffre de la faim, et des centaines de milliers de familles déplacées vivent dans des conditions précaires, souvent sans accès aux services de base.

Nous notons cependant avec satisfaction l'engagement continu de certains membres de la Mission multinationale d'appui à la sécurité. Nous saluons, encore une fois, la détermination du Kenya à se battre à nos côtés. Leur dévouement, dans des conditions extrêmement complexes, est un témoignage de solidarité et de détermination face à la crise qui déstabilise notre nation. Toutefois, il est essentiel de souligner que la mission actuelle reste gravement sous-financée et sous-équipée. Elle ne dispose pas du support aérien nécessaire lors de ses opérations. Certains de ses équipements ne sont pas adaptés à la réalité. L'espace maritime, particulièrement dans la baie de Port-au-Prince, n'est pas contrôlé. Ces quelques limitations, sans être exhaustives, entravent sa capacité opérationnelle à répondre efficacement à l'intensité des défis sécuritaires que nous connaissons. Aussi, nous saluons l'arrivée des contingents du Guatemala et d'El Salvador, qui sont venus renforcer la MMAS et augmenter ainsi leur capacité de soutenir la Police nationale dans les actions menées contre les groupes armés. Mais nous attendons impatiemment les autres contributions promises depuis trop longtemps.

Face à cette réalité, nous souhaitons réaffirmer notre appel pressant à une action rapide et décisive du Conseil, une fois que le Secrétaire général aura soumis le rapport qui lui a été demandé sur l'appui que l'ONU pourrait apporter à Haïti. Dans ce contexte, le Gouvernement haïtien se réjouit des contributions du Département des affaires politiques au processus de consolidation de la paix en Haïti. Mon pays a demandé la transformation de la MMAS en une mission de maintien de la paix des Nations Unies, dotée d'un mandat clair, de ressources adéquates et d'une expertise renforcée. Cette transition n'est pas seulement une nécessité logistique, mais une exigence stratégique pour répondre aux menaces multiples qui pèsent sur notre pays.

Haïti, cette terre de liberté, fait aujourd'hui face à des défis d'une ampleur sans précédent. Mais au cœur de cette douleur, il y a un peuple courageux, résilient et digne, qui ne baisse jamais les bras. Aujourd'hui, Haïti appelle la communauté internationale, non pas simplement en tant que partenaire, mais en tant qu'humanité unie, à répondre à cet appel de secours. Ce n'est pas une simple crise nationale que nous affrontons, c'est surtout une tragédie humaine, dont les répercussions dépassent nos frontières. Ce que nous vivons est un test pour la solidarité mondiale, un test pour les valeurs que cette organisation incarne depuis sa création.

Nous avons besoin de l'action du Conseil. Pas demain, mais aujourd'hui. Chaque jour d'inaction alourdit la détresse des familles qui pleurent leurs enfants, des femmes qui vivent dans la peur et des jeunes dont les rêves sont étouffés par le bruit des armes. Haïti ne peut surmonter seule cette crise. C'est pourquoi nous demandons des moyens accrus pour stabiliser notre sécurité, et des ressources pour permettre à nos institutions de renaître et de répondre aux aspirations légitimes de notre peuple.

Au-delà des mesures pratiques, ce que nous demandons, c'est une réaffirmation de notre humanité commune. Haïti, ce pays dont l'histoire est un symbole de courage et de résistance, refuse de devenir un simple chapitre tragique. Avec le soutien du Conseil, Haïti peut se relever. Avec la solidarité du Conseil, nous pouvons construire une nation où la dignité, la paix et la prospérité prévalent.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des relations extérieures de la République dominicaine.

M. Álvarez Gil (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : En ce début d'année 2025, je présente à tout le monde mes meilleurs vœux de santé et de prospérité. Mon souhait est que les travaux importants du Conseil soient fructueux et servent la cause de la paix.

Je saisis cette occasion pour saluer les nouveaux membres du Conseil, à savoir le Danemark, la Grèce, le Pakistan, le Panama et la Somalie, et leur souhaiter plein succès dans l'exercice de leurs fonctions.

Le Gouvernement dominicain tient à souligner l'importance que la cessation des hostilités à Gaza et la libération d'une partie des otages revêtent pour la paix. Nous espérons que les autres otages seront libérés rapidement et nous sommes convaincus que cette première phase marquera le début d'autres étapes qui mèneront vers une paix durable. Espérons que ce processus aboutira également à une issue qui renforcera le multilatéralisme.

Cependant, tout près de chez nous, et en comprenant bien les différences et en gardant nos distances, il y a un autre conflit dont nous sommes encore loin de voir la fin. Tout récemment, l'International Crisis Group, le Comité international de secours et le Council on Foreign Relations ont tous classé la crise humanitaire, institutionnelle et de la violence qui persiste en Haïti parmi les 10 principaux conflits mondiaux à surveiller en 2025. Cela montre que malgré les efforts du Conseil de sécurité et les contributions importantes de plusieurs pays de la communauté internationale, beaucoup reste à faire pour instaurer la paix en Haïti.

Le Gouvernement dominicain remercie le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti de ses efforts et de la qualité de ses travaux dans des conditions aussi difficiles. Il souligne en particulier l'action menée par la Représentante spéciale du Secrétaire général pour Haïti, M^me^ María Isabel Salvador. Nous remercions également l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), qui a clairement établi le lien étroit qui existe entre la criminalité qui règne en Haïti et le trafic de drogues et d'armes et de munitions. Nous tenons à remercier la Directrice exécutive de l'ONUDC, M^me^ Ghada Waly, qui a reconnu les efforts déployés par les autorités dominicaines pour lutter contre le trafic de drogues, d'armes et de munitions.

En 2022, le Conseil de sécurité a créé le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2653 (2022) concernant Haïti. Depuis lors, avec l'appui du Groupe d'experts du Comité, sept personnes ont été sanctionnées, et les sanctions ont été renouvelées et élargies, conformément aux résolutions 2700 (2023) et 2752 (2024), renforçant ainsi leur portée. D'ailleurs, le Groupe d'experts s'attelle actuellement à un programme de travail intense dans mon pays, la République dominicaine. En 2023, la résolution 2699 (2023) a autorisé la Mission multinationale d'appui à la sécurité (MMAS), dirigée par le Kenya qui exprime ainsi sa solidarité, et qui a déployé récemment des effectifs supplémentaires. Cette force appuie la Police nationale d'Haïti dans sa lutte contre les gangs criminels, et en septembre dernier, son mandat a été prorogé pour une période d'un an par la résolution 2751 (2024).

Malgré ces efforts et d'autres efforts importants du Conseil de sécurité, la réalité sur le terrain montre que les mesures prises jusqu'à présent ont été insuffisantes pour surmonter cette grave crise. La nature de la MMAS a entravé les apports de

ressources et compliqué la logistique de la Mission. Malgré le leadership du Kenya et l'appui résolu des États-Unis, du Canada, de la Jamaïque, du Guatemala, des Bahamas et d'El Salvador, entre autres, la MMAS n'a pas pleinement produit les effets escomptés, et la situation en Haïti, comme cela a été expliqué ici aujourd'hui, continue de se détériorer.

Comme le Conseil en a été informé, la violence des gangs criminels a connu une escalade très inquiétante, avec plus de 5 600 morts en 2024, ainsi que des milliers de personnes blessées ou enlevées. Cette crise a été encore exacerbée par l'attaque du gang Gran Grif à Pont Sondé, qui a fait au moins 70 morts. En plus des nombreuses tragédies déjà vécues par le peuple haïtien aux mains des organisations criminelles, en décembre 2024, plus de 207 personnes, pour la plupart des personnes âgées, ont été assassinées après avoir été accusées de pratiquer la sorcellerie contre le chef du gang criminel de Wharf Jérémie.

Preuve que personne n'est à l'abri des atrocités commises par ces groupes terroristes, quelques jours plus tard, lors de la réouverture du principal hôpital public d'Haïti, des membres de la coalition de gangs connue sous le nom de Viv Ansanm ont ouvert le feu sur des journalistes, des policiers et du personnel médical, faisant au moins trois morts. Pour cette raison, nous condamnons avec force la proposition insensée et inadmissible d'inclure un groupe criminel, quel qu'il soit, dans le Gouvernement de transition en Haïti. Nous sommes d'accord avec l'actuel Président du Conseil présidentiel de transition en Haïti, M. Leslie Voltaire, selon lequel cette proposition ferait peser une menace sur la République d'Haïti, et nous irions même plus loin en disant qu'elle ferait peser une menace sur la région. Nous devons tous nous opposer à cette tentative de redorer le blason de la criminalité organisée et de l'associer au Gouvernement haïtien. Cela serait une insulte à toutes les victimes de ces criminels et saperait les efforts de l'ONU pour stabiliser ce pays.

Il est tout aussi urgent de mettre un terme aux flux illicites d'armes et de financements destinés aux bandes armées et d'imposer des sanctions aux personnes et entités qui appuient ces groupes et de les traduire en justice. À cet égard, à la suite des informations présentées par le Comité des sanctions contre Haïti, notre pays a arrêté et traduit devant les tribunaux des policiers et des civils de mon pays impliqués dans le trafic de munitions. Nous demandons instamment à tous les pays qui ont la capacité d'empêcher le flux d'armes et de munitions vers Haïti de redoubler d'efforts de manière résolue. Si l'on ne parvient pas à mettre un terme à l'envoi d'armes puissantes qui se retrouvent entre les mains des gangs, le mandat de la MMAS sera une tâche sisyphéenne.

Nous saluons l'esprit d'initiative dont le Conseil a fait preuve avec la lettre datée du 29 novembre 2024 (S/2024/868), dans laquelle il prie le Secrétaire général de lui soumettre un bilan détaillé de la situation actuelle en Haïti et des efforts que continuent de déployer l'ONU et la communauté internationale. De même, cette lettre lui demande de soumettre des recommandations stratégiques assorties d'un éventail d'options concernant le rôle que l'ONU peut jouer à cet égard.

Le Gouvernement dominicain espère que ces recommandations seront conformes aux objectifs de toute mission des Nations Unies, qui doivent être, entre autres, de protéger les civils, de prévenir activement les conflits, de réduire la violence, de renforcer la sécurité et de donner aux autorités nationales les moyens d'assumer ces responsabilités. Nous partons du principe selon lequel dès réception du rapport du Secrétaire général, le Conseil doit entamer les discussions pertinentes en vue d'évaluer les recommandations et de mettre en œuvre celles qui permettront de mettre en place un mécanisme robuste et durable, doté d'un mandat clairement défini, visant à rétablir définitivement la stabilité et la paix en Haïti.

Le moment est venu pour l'Organisation de jouer un rôle plus efficace et plus direct dans le rétablissement de la paix en Haïti en accompagnant les autorités de ce pays. La Charte des Nations Unies confère très clairement au Conseil de sécurité la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Cette responsabilité nous engage à persévérer dans l'accomplissement de ce rôle important, qui consiste à instaurer la paix là où elle est le plus nécessaire, en temps voulu. Telle est l'aspiration fervente du peuple haïtien et de toute notre région.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des relations extérieures de la Colombie.

M. Murillo Urrutia (Colombie) (*parle en espagnol*) : Je voudrais saluer la présence de mes collègues et amis S. E. M. Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste, Ministre des affaires étrangères et des cultes d'Haïti ; et S. E. M. Roberto Álvarez Gil, Ministre des relations extérieures de la République dominicaine. Je tiens également à saluer la présence de représentantes de l'ONU, M^me^ María Isabel Salvador et M^me^ Ghada Waly, ainsi que d'autres personnalités importantes.

Au nom du Président Gustavo Petro Urrego, qui se trouve actuellement à Jacmel, en Haïti, pour une réunion avec le Président Leslie Voltaire, je tiens à remercier tout particulièrement la République algérienne démocratique et populaire en sa qualité de Présidente du Conseil, d'avoir convoqué cette importante séance pour discuter de la République sœur d'Haïti.

Je salue également le représentant du Canada, en sa qualité de coordonnateur du Groupe consultatif ad hoc sur Haïti du Conseil économique et social, dont la Colombie est membre, et je salue la présence des ambassadeurs du Suriname et du Kenya.

La Colombie participe à cette séance guidée par les principes fondamentaux de sa politique étrangère, à savoir la solidarité, la coopération et l'engagement en faveur de la paix et de la stabilité régionales. Notre pays reconnaît le soutien historique fourni par la République d'Haïti en faveur de notre indépendance et le lien fraternel qui nous unit depuis l'aube de notre histoire, et il l'en remercie. Aujourd'hui, nous réaffirmons devant le Conseil notre soutien au Conseil présidentiel de transition en tant qu'expression légitime de la volonté du peuple haïtien dans son parcours vers la stabilité et le développement.

Au cours des derniers mois, nous avons tenu plusieurs réunions bilatérales avec S. E. M. Leslie Voltaire, Président du Conseil présidentiel de transition, le Premier Ministre et leurs équipes, au cours desquelles nous avons exploré des pistes de coopération concrètes pour contribuer à la paix et au progrès en Haïti et dans l'ensemble de la région. Je suis heureux de faire part au Conseil de ce que j'ai dit précédemment, à savoir qu'aujourd'hui même, alors que le Président Petro Urrego est en visite officielle en Haïti dans le port de Jacmel, un plan de travail conjoint entre nos deux pays est en train d'être présenté. Il comprend la signature de cinq accords sur des initiatives dans les domaines de l'agriculture, du commerce, de l'environnement et de la culture, ainsi que de la défense et de la sécurité.

Mon collègue dominicain a évoqué la nécessité de contrôler les économies illicites qui transitent par Haïti. La Guajira, en Colombie, est le point le plus proche de l'île d'Hispaniola en Amérique du Sud. Nous devons faire davantage pour soutenir Haïti en matière d'interception, de lutte contre le trafic de drogue et de contrôle de son littoral. Nous devons faire bien davantage pour contrôler les flux d'armes. La Colombie a entamé des pourparlers à cet égard et est disposée à continuer d'apporter sa contribution, mais sans hypocrisie et avec des ressources réelles. C'est sur ce point que porte, ou devrait porter, la discussion qui se déroule au Conseil.

Notre plan conjoint vise à coordonner nos efforts dans des domaines clés tels que l'inclusion sociale, la lutte contre la pauvreté et le renforcement des institutions, en parfaite harmonie avec les priorités du peuple haïtien. À cet égard, je voudrais saluer

le travail acharné accompli par l'ONU pour soutenir la noble cause du peuple haïtien. Avec des erreurs et des succès, la bonne volonté a toujours primé afin que le peuple haïtien puisse retrouver la stabilité et la paix. L'action du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti, ainsi que de la Mission multinationale d'appui à la sécurité, approuvée par le Conseil, représente un effort important pour créer un environnement plus sûr pour le peuple haïtien.

Il y a trois semaines, dans la ville de Riohacha, dans le département de La Guajira, en Colombie, le Président Gustavo Petro Urrego et S. E. M. Leslie Voltaire ont réaffirmé leur volonté inébranlable d'aider Haïti à apporter des solutions durables à la crise qu'il traverse actuellement. Dans le même temps, nous prenons acte des avancées réalisées en ce qui concerne la formation et les travaux du Conseil présidentiel de transition et nous encourageons ses membres à renforcer les liens avec la Colombie afin de promouvoir le développement et la prospérité dans les Caraïbes. Nous appelons également d'autres pays à s'associer à ces initiatives.

En ce qui concerne spécifiquement la demande de conversion de la Mission multinationale d'appui à la sécurité en une opération de maintien de la paix, la Colombie continuera de respecter les décisions du Conseil de sécurité, pour autant qu'elles soient étroitement alignées sur la souveraineté et la volonté du peuple haïtien et de ses autorités, et qu'elles les respectent.

La Colombie réaffirme son engagement ferme à l'égard d'Haïti, non seulement par solidarité mais aussi par conviction que le peuple haïtien mérite d'avoir un chance réelle de bâtir un avenir stable et prospère, et pas seulement des accusations ou des tentatives de chercher des coupables. La nation haïtienne ne se définit pas par la crise, comme on le prétend parfois dans la région et dans le monde, mais par son histoire glorieuse, son héritage de liberté et sa générosité, qui a permis à toute l'Amérique du Sud d'obtenir sa liberté. Sa résilience et sa volonté inébranlable d'aller de l'avant et de progresser sont connues de ceux d'entre nous qui ont vécu avec les Haïtiens.

La Colombie réaffirme son ferme attachement à Haïti, comme le Président Gustavo Petro Urrego l'exprime constamment. Par conséquent, et en raison des liens étroits qui nous unissent du fait de notre histoire commune, la Colombie continuera d'appuyer les processus visant à trouver des solutions pour ce pays dont la population souffre depuis trop longtemps. Nous sommes convaincus que le Conseil contribuera à élaborer un cadre favorable qui ouvrira la voie à la stabilité, à des perspectives et donnera espoir à un peuple qui a montré sa capacité à surmonter les difficultés. C'est pourquoi nous espérons sincèrement que le prochain rapport du Secrétaire général reflétera la réalité dans le pays.

Nous sommes convaincus que la stabilité et le bien-être d'Haïti sont fondamentaux pour garantir la paix et le développement de toute la région. La Colombie invite les pays d'Amérique latine et des Caraïbes à unir leurs efforts pour bâtir un Haïti prospère et pacifique.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Canada.

M. Rae (Canada) : Je salue mes collègues qui viennent de prendre la parole : M. Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste, Ministre des affaires étrangères et des cultes d'Haïti ; M. Roberto Álvarez Gil, Ministre des relations extérieures de la République dominicaine ; et M. Luis Gilberto Murillo, Ministre des relations extérieures de la Colombie. Je sais bien que mes collègues kényan et surinamais vont participer à cette discussion. Je salue également ma grande amie M^me^ María Isabel Salvador, qui est parmi nous, et M^me^ Waly. J'ai eu le plaisir de travailler avec elles deux et j'en suis très fier.

(*l'oratrice poursuit en anglais*)

J'ai l'honneur de prendre la parole au nom du Groupe consultatif *ad hoc* sur Haïti du Conseil économique et social. Notre groupe compte 28 États, qui se sont engagés à accompagner la transition démocratique et le développement socioéconomique à long terme d'Haïti. Le Canada a l'immense honneur de présider le Groupe.

Comme toutes les délégations, nous sommes profondément préoccupés par la grave crise humanitaire et l'escalade de la violence en Haïti, qui infligent d'immenses souffrances à la population haïtienne, tout particulièrement aux enfants. Unis au sein du Groupe, nous restons cependant très déterminés à démontrer de manière concrète et réelle notre solidarité avec le peuple et le Gouvernement haïtiens. Les membres de notre groupe ont apporté leur appui en déployant des policiers – et nous saluons le Kenya et les nombreux pays de la région qui le font –, ainsi que des spécialistes de la sécurité et une aide humanitaire et financière. Et nous sommes déterminés à faire plus.

Nous encourageons les autorités haïtiennes de transition à donner la priorité aux intérêts du pays et à œuvrer, dans l'ouverture et la transparence, à renforcer la confiance entre les parties prenantes, à rétablir la sécurité, à lutter contre la corruption, à veiller à l'application du principe de responsabilité et à organiser des élections crédibles.

Nous sommes convaincus qu'accompagner les institutions haïtiennes dans leurs efforts pour instaurer la stabilité et aider le pays à sortir de la crise est la priorité absolue. La Police nationale d'Haïti, avec le concours de la Mission multinationale d'appui à la sécurité, travaille dur pour rétablir l'autorité de l'État sur les quartiers dominés par les gangs. La situation exige désormais un soutien beaucoup plus important pour sécuriser les communautés et veiller à ce que les voies de transport vitales et les infrastructures critiques soient sûres et sécurisées et puissent servir tous les habitants du pays.

Nous sommes impatients que le Secrétaire général présente des options robustes s'agissant du futur rôle de l'ONU en Haïti. J'ai eu le plaisir de m'entretenir directement avec le Secrétaire général adjoint à ce sujet, ainsi qu'avec ceux qui travaillent sur le terrain pour recueillir des preuves, des informations et des conseils auprès de la population et des institutions haïtiennes. Comme de nombreux pays l'ont suggéré, nous allons tirer les leçons du passé et nous concentrer sur la nécessité de renforcer les capacités des institutions haïtiennes. Il doit s'agir d'une opération dirigée par les Haïtiens.

Nous exhortons le Conseil à tenir rapidement compte de la demande dont Haïti – et j'insiste sur le fait qu'il s'agit d'une demande d'Haïti – a saisi le Conseil, qui a su dépasser nombre de clivages politiques en Haïti avant de parvenir à une conclusion faisant consensus. Il aura fallu énormément de temps pour parvenir à ce consensus, mais il est indéniable : nous devons transformer la Mission multinationale d'appui à la sécurité en une opération de maintien de la paix des Nations Unies dans les plus brefs délais.

Il est tout aussi crucial – nombreux sont les pays y ont fait référence, c'est vrai et il faut le souligner – que les flux illicites financiers et d'armes vers les bandes armées soient taris et que les individus et les entités qui soutiennent les gangs et alimentent la violence soient sanctionnés et traduits en justice. Nous devons concrétiser les résolutions adoptées par le Conseil de sécurité sur cette question, non seulement par des efforts du Conseil, mais aussi par ceux des États Membres.

Dans le même temps, nous devons continuer de mobiliser une aide d'urgence pour répondre aux besoins humanitaires et de protection critiques de la population haïtienne, et augmenter les investissements dans le développement durable afin de jeter dès maintenant les bases d'un avenir meilleur. Nous ne devons pas perdre de vue la nécessité impérieuse d'appuyer les déplacés, de rétablir les services de santé essentiels, d'améliorer la production alimentaire locale, de rouvrir les écoles et de réintégrer les enfants et les jeunes recrutés par les gangs, d'ouvrir des horizons économiques et sociaux et de prévenir les violences sexuelles et fondées sur le genre. Et nous devons faire plus pour soutenir les personnes rescapées. Nous devons

aussi aider Haïti à consolider ses systèmes judiciaire et correctionnel, à renforcer la participation des femmes à la transition du pays, à créer un espace de dialogue et de cohésion sociale au sein des collectivités et à renforcer la résilience d'Haïti face aux risques liés aux catastrophes naturelles.

Le mois dernier, Samarre, une fille de 15 ans vivant à Port-au-Prince, a relaté au Conseil économique et social ce qu'elle a vécu lorsqu'elle s'est retrouvée prise au piège dans son école avec ses camarades, au milieu de violents affrontements entre bandes armées. De nombreux représentants ici présents étaient peut-être à cette réunion. Malgré le traumatisme enduré, elle caresse le rêve de vivre dans un pays où les enfants seront en sécurité et en paix et pourront se projeter dans l'avenir. Nous devons agir dès maintenant pour que Samarre, ainsi que d'autres jeunes et leurs familles en Haïti, puissent réaliser ce rêve. Haïti ne peut plus attendre.

(*l'orateur reprend en français*)

Si je peux, j'ajouterai quelques paroles.

Au nom de mon pays, le Canada, je veux dire à mon collègue d'Haïti combien nous apprécions les liens de longue date entre nos deux pays et jusqu'à quel point nous sommes engagés, comme pays, à travailler avec le Gouvernement et le peuple haïtiens. M. Jean-Baptiste a parlé très clairement et avec beaucoup de fierté, et je le soutiens, d'un peuple courageux, d'un peuple résilient et d'un peuple qui est dédié à la paix et à la justice. Nous avons en commun l'obligation de continuer cette lutte et nous avons l'obligation solennelle, aussi, de ne pas relâcher nos efforts.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Suriname.

M. Sitaldin (Suriname) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prononcer cette intervention au nom des 14 États membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM).

Nous saluons la présence des Ministres des affaires étrangères d'Haïti, de la Colombie et de la République dominicaine, et nous remercions de leurs exposés la Cheffe du Bureau intégré des Nations Unies en Haïti et la Directrice exécutive de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.

La CARICOM demeure vivement préoccupée par la crise politique, sécuritaire et humanitaire multiforme que continue d'endurer la République d'Haïti et qui ne cesse de s'aggraver en dépit des efforts déployés aux niveaux national, régional et international. La première des nécessités reste de rétablir la sécurité et la stabilité mais, malgré l'urgence, l'assistance internationale à la sécurité manque de ressources financières et autres, ce qui complique la tâche. En conséquence, la Mission multinationale d'appui à la sécurité et la Police nationale d'Haïti n'ont pas les ressources humaines, les armes ou les équipements dont elles ont besoin pour remédier à l'insécurité et à la violence causées par les bandes criminelles armées à Port-au-Prince et dans d'autres zones hors de la capitale.

Haïti a toujours un besoin urgent de sécurité, et les ressortissants haïtiens continuent de vivre dans une peur et un tumulte constants, du fait de l'extrême instabilité engendrée par la violence, les déplacements forcés et les massacres dont sont responsables les bandes criminelles. Compte tenu d'une situation humanitaire tragique et de souffrances généralisées, alimentées par la violence, près de 50 % de la population se trouve en situation d'insécurité alimentaire et le nombre de déplacés a triplé en 2024, à plus d'un million. En outre, plus de 1 000 écoles ne peuvent pas ouvrir en raison de l'insécurité et de la reconversion d'établissements scolaires en abris d'urgence. Plus de 400 000 élèves n'ont pas pu se rendre à l'école en 2024 et le nombre de mineurs recrutés par les gangs a augmenté de 70 % l'année dernière.

La CARICOM prend acte avec satisfaction de la récente arrivée de personnel de sécurité du Guatemala et d'El Salvador, ainsi que du déploiement en Haïti du troisième contingent kényan à la Mission multinationale d'appui à la sécurité. Elle réaffirme son appui résolu à une transition vers une mission des Nations Unies bénéficiant d'un soutien international renforcé et d'un financement durable.

La CARICOM attend avec impatience l'évaluation complète qui doit être fournie par le Secrétaire général et tient à souligner qu'une mission solide et bien appuyée est cruciale pour créer les conditions nécessaires au rétablissement de la sécurité, à la reconstruction des institutions démocratiques et à la mise en œuvre d'initiatives propres à répondre aux défis humanitaires urgents et aux besoins socioéconomiques, afin de catalyser la résilience à long terme et le développement durable d'Haïti. La transition vers une mission des Nations Unies est également indispensable pour garantir une sécurité accrue qui permettra aux citoyens de reprendre leurs activités quotidiennes sans crainte et qui contribuera à l'organisation d'élections libres et régulières auxquelles ils pourront participer. Cela aidera grandement à restaurer la confiance nationale que suscite l'État et à rétablir l'ordre constitutionnel, ainsi qu'à redynamiser l'économie nationale et à améliorer le bien-être général des citoyens.

La CARICOM continue d'aider Haïti en offrant ses bons offices, par le truchement de son groupe de personnalités éminentes, entre autres formes d'assistance, et elle est prête à continuer de fournir tout l'appui nécessaire pour que les objectifs de réforme constitutionnelle et de restauration des institutions démocratiques en Haïti soient atteints. La CARICOM invite également la communauté internationale à être plus réceptive au peuple haïtien qui, par l'intermédiaire de son gouvernement de transition, demande à obtenir l'aide dont il a besoin pour relever les graves défis sécuritaires et humanitaires qui l'assaillent.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Kenya.

M. Lokaale (Kenya) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Monsieur le Président, et, à travers vous, la délégation algérienne, de la manière exemplaire dont vous dirigez les travaux de Conseil de sécurité en ce mois de janvier. Je salue et apprécie tout particulièrement la participation de S. E. M. Jean-Baptiste, Ministre des affaires étrangères et des cultes d'Haïti, ainsi que des Ministres des relations extérieures de la République dominicaine et de la Colombie.

Je remercie aussi la Représentante spéciale María Isabel Salvador et M^me^ Ghada Waly de leurs exposés détaillés sur le travail important dont s'acquittent le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et sur la situation en Haïti.

D'emblée, je félicite tous les membres du Conseil de sécurité de leur engagement indéfectible envers le peuple haïtien, qui réaffirme l'appui sans faille de la communauté internationale aux efforts faits pour venir à bout des défis complexes et multiformes auxquels cette république sœur est confrontée.

Je salue le courage et la détermination de la Police nationale d'Haïti (PNH) qui, avec le soutien de la Mission multinationale d'appui à la sécurité, s'emploie à rétablir la sécurité en Haïti, en particulier dans certaines zones de Port-au-Prince. Leurs opérations conjointes continuent de produire des effets positifs avérés. Les réalisations de la Mission valident à suffisance sa conception. Alors qu'elle fonctionne avec moins de 25 % des effectifs et capacités prévus, son soutien à la PNH a permis de reprendre le contrôle d'infrastructures et de biens critiques, de relancer le fonctionnement du Gouvernement et de rétablir certains services.

En dépit de ces progrès louables, la situation en Haïti reste complexe et difficile. Cette réalité exige un appui à Haïti et des mesures résolus et stratégiques de la part de la communauté internationale.

Le Kenya met tout en œuvre pour honorer son engagement de déployer des policiers dans le cadre de la Mission multinationale d'appui à la sécurité. Le 18 janvier, la semaine dernière, nous avons déployé 218 policiers supplémentaires, ce qui porte notre total actuel à 600. Notre détermination à atteindre 1 000 policiers, l'effectif promis, est inentamée. À cet égard, la prochaine cohorte de 400 policiers est formée et prête à être déployée. Leur départ dépendra de la disponibilité des ressources et du soutien logistique requis.

Nous nous félicitons en outre du récent déploiement à Haïti de personnel provenant du Guatemala et de ceux prévus par El Salvador et les Bahamas. Cela renforcera assurément les effectifs de la Mission et contribuera à l'exécution de son mandat.

Si la Mission multinationale d'appui à la sécurité est une intervention cruciale et novatrice, elle ne constitue qu'une partie de la solution. De surcroît, ses contraintes actuelles, en termes de portée et de ressources, soulignent la nécessité d'un appui plus large. Instaurer la stabilité en Haïti nécessite une stratégie globale et à plusieurs volets, qui s'attaque aux causes profondes des problèmes.

Le Kenya accueille donc favorablement et soutient fermement la demande d'Haïti de transformer la Mission en une opération de maintien de la paix des Nations Unies. Cette transition garantirait les ressources et le soutien nécessaires, notamment s'agissant d'une logistique et de ressources humaines renforcées, et favoriserait une collaboration accrue en associant davantage de partenaires aux efforts de stabilisation.

Dans cet entreprise, nous soulignons que la transition doit être soigneusement coordonnée afin d'éviter toute carence et de garantir que le peuple haïtien ne subisse pas davantage de souffrances. Qui plus est, nous espérons que son mandat sera suffisamment robuste et dûment adapté pour faire face aux complexités de son environnement opérationnel. Attaché à la stabilisation, le Kenya est prêt à continuer de jouer un rôle moteur et à déployer des personnels supplémentaires, que ce soit dans le cadre de la Mission en cours ou d'une opération de maintien de la paix des Nations Unies.

Nous voulons également souligner que, pendant que se poursuivent les discussions sur la transition, l'urgence des conditions de sécurité en Haïti doit rester une priorité pour le Conseil et le reste de la communauté internationale. À l'heure actuelle, la Mission multinationale d'appui à la sécurité et la PNH sont les seuls mécanismes agissant en Haïti pour lutter contre ces problèmes. Il est donc impératif de veiller à la pérennité des ressources pour préserver les progrès accomplis et leur permettre d'exécuter efficacement leur mandat primordial.

Nous remercions toutes les parties prenantes à cette noble cause, depuis les pays qui fournissent du personnel jusqu'aux donateurs, tant bilatéraux que via le fonds d'affectation spéciale des Nations Unies. Nous remercions également le Secrétaire général d'avoir créé et rendu opérationnel le fonds d'affectation spéciale pour la Mission multinationale d'appui à la sécurité, qui facilite le soutien apporté aux différents volets de notre mission.

Enfin, je tiens à réaffirmer la solidarité inébranlable du Kenya avec nos frères et sœurs haïtiens, tandis que nous continuons d'offrir notre leadership à la Mission. Nous entendons continuer de travailler avec le peuple haïtien, ses dirigeants et ses partenaires internationaux pour rétablir la sécurité en Haïti, en vue de promouvoir sa prospérité sociale et économique.

La séance est levée à 17 h 25.